



EN PLEIN CONTEXTE ÉLECTORAL FRANÇAIS

Jean-Yves Le Drian attendu à Alger

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 14 avril 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5515 - 19^e année

**SES FORCES MILITAIRES POURSUIVENT
LES ASSASSINATS CIBLÉS DE CIVILS
EN DEHORS DES FRONTIÈRES**

Le Maroc menace la sécurité dans la région

► Des Partis politiques et experts algériens condamnent

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

**PREMIÈRE DÉCADE
DE RAMADHAN**



L'envolée des prix persiste

P 4

**AFFAIRE DES MINOTERIES
DE CORSO**



Laid Benamor, Sellal et Ouyahia condamnés

P 3

**LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE
CANDIDATURE FIXÉ AVANT
LE 21 AVRIL**

Vers la création de postes de superviseurs de l'éducation

P 3

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME KAID AHMED -
TIARET,
CET APRÈS-MIDI À 15H30
Hoboob El Mesk
ou Esmeralda,
qui va gagner**

P 14



SAÏD CHENGRIHA ADOUBE LES FORCES AÉRIENNES

« Assumez vos missions au mieux et en temps opportun »

P 3

L'ALGÉRIE DÉNONCE LES CRIMES COMMIS PAR LES FAR SUR DES CIVILS DÉARMÉS

Le Maroc source d'insécurité pour toute la région

Le Maroc s'enfonce dans une logique criminelle et ses agressions, avec des armes de guerre sophistiquées, contre des civils innocents et désarmés, des trois pays de la région du Maghreb, constituent une violation du droit des lois internationales. Rabat est prise de folie criminelle depuis son rapprochement avec Tel Aviv.



Les deux entités, coupables de crimes de guerre, ont développé un axe du diable qui risque d'entraîner, vers l'inconnu, la région du Maghreb et du nord de l'Afrique. Dans un communiqué, rendu public mardi, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a condamné "énergiquement les assassinats ciblés commis au moyen d'armes de guerre sophistiquées" par le Maroc, en dehors de ses frontières contre des civils de trois pays de la région. "Ces pratiques belliqueuses s'apparen-

tent à des actes répétitifs de terrorisme d'État et prennent les caractéristiques d'exécutions extrajudiciaires passibles de poursuites devant les organes compétents du système des Nations unies. Cet acharnement contre des civils à travers des homicides intentionnels et prémédités constitue une violation systémique grave du droit humanitaire international qui doit être vigoureusement dénoncée et résolument dissuadée", ajoute le ministère. Le 1er novembre 2021, des citoyens algériens sont morts des suites d'une frappe de drone maro-

cain dans une zone internationale. Ces signes belliqueux se sont multipliés depuis que Rabat file une lune de miel avec l'entité sioniste. Ce sont les pratiques de l'armée israélienne que le Maroc veut installer dans la région. Tsalah qui se permet des frappes à l'aide de drones dans la bande de Ghaza ou de la Cisjordanie, qui, au mépris de la loi internationale, se permet des incursions en Syrie ou encore dans le sud du Liban, est devenu le modèle à suivre pour le commandement des FAR. Le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la

Communauté nationale à l'étranger, relève que "cette fuite en avant de la puissance occupante marocaine constitue un défi persistant à la légalité internationale et expose la région à des développements particulièrement dangereux. L'aventurisme que portent les visées expansionnistes du Royaume du Maroc doit interpellé le Conseil de sécurité des Nations unies ainsi que l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, dont la mission et les efforts d'apaisement se trouvent sérieusement

hypothéqués par ces atteintes graves et répétées à la sécurité dans les territoires sahraouis occupés et leur voisinage immédiat avec des risques sérieux de dérives régionales potentiellement périlleuses", souligne le document. Les actes de l'armée marocaine versent carrément dans le registre des crimes de guerre car ils constituent des homicides volontaires avec préméditation. Cette forfaiterie de Rabat s'est exacerbée depuis le rapprochement avec Israël. Les contrats d'achat d'armes et les accords pour développer des systèmes de défense anti aérienne ou encore des logiciels espions, ont donné des idées au commandement des FAR qui, se croyant tout permis, n'hésite plus à s'attaquer à des civils sans défense dans des zones qui ne sont pas sous sa souveraineté. Le Maroc de M6 et du Makhzen a ouvert une porte qui a permis à l'entité sioniste d'exporter son bellicisme vers l'Afrique du nord. L'entité sioniste, qui a foulé aux pieds la légalité internationale pour commettre les crimes les plus abjects, s'implique dans les crimes des FAR dans la région. Cela est porteur de graves dangers pour les peuples de la région et c'est ce qu'a rappelé le communiqué du ministère des affaires étrangères qui insiste sur les périls que fait courir l'aventurisme marocain, soutenu par Israël, à toute la région d'Afrique du nord.

Slimane B.

ASSASSINATS CIBLÉS DE CIVILS PAR LE MAROC

Des partis politiques et experts algériens condamnent

Le mouvement El-Binaâ a condamné le crime odieux marocain contre des innocents, le considérant comme une nouvelle violation flagrante des conventions et normes internationales et humanitaires équivalant à des crimes de guerre. En effet, dans un communiqué de presse, le président du parti Abdelkader Bengrina, a indiqué que « le recours du régime du Makhzen à la force menace la sécurité des territoires et des civils dans la région », précisant que cela « constitue un acte d'agression et une violation systématique et grave de la Charte des Nations unies ». Soulignant que le but du Makhzen par cette attaque est d'entraîner la région dans l'instabilité et le chaos, et dissuader l'État algérien d'abandonner ses principes. Bengrina a ensuite demandé à ce que le régime du Makhzen, soit jugé pour ses actes terroristes. Exprimant son inquiétude face à ces violations marocaines répétées et leur menace sur la paix et la sécurité dans la région et les répercussions qui peuvent en découler au niveau régional, le président d'El-Binaâ a renouvelé son soutien à la position officielle de l'État algérien et à toutes les mesures qu'il prendra pour protéger la région et les citoyens.

LE FLN : L'ALGÉRIE ET SON PEUPLE CONTINUENT À SOUTENIR LA QUESTION SAHRAOUIE

Le parti du Front de libération natio-

nale (FLN) a condamné hier l'agression « criminelle » du régime du Makhzen contre les civils. « Ces actes hostiles du Makhzen, constituent une preuve de sa stratégie sioniste dans la région, affirmant encore une fois ses moyens provocateurs et agressifs contre les droits de l'homme et contre les accords internationaux ». À travers ces pratiques, précise le FLN dans un communiqué de presse « le Maroc vise à déstabiliser la région ». Ajoutant à la fin que ce comportement ne changera pas la position des Algériens et de son État en ce qui concerne la question sahraouie. Affirmant, au passage, son soutien à toute décision qui sera prise par l'Algérie en réaction à cet acte criminel.

EL MOUSTAKBAL : UNE TENTATIVE DE PROVOCATION DÉSESPÉRÉE

Également le mouvement d'El Moustakbal a condamné ces comportements hostiles et terroristes et tentative de provocation désespérée, pour faire entrer la région dans l'instabilité dépassant toutes les conventions internationales, permettant la violation du droit humain à la vie.

AHMED MIZAB : LE MAKHZEN VISE À FRAPPER LA STABILITÉ DE LA RÉGION

De son côté, l'expert des affaires géopolitiques Ahmed Mizab, a indiqué hier lors de son passage sur les ondes de la Radio chaîne1, que le régime du Makh-

zen alimente le phénomène terroriste pour le remettre sur le devant de la scène, selon les rapports de l'ONU. Ajoutant « le Makhzen est l'un des financiers des groupes terroristes à travers le trafic de drogue, ouvrant et sécurisant des routes, et c'est une dangereuse déviation pratiquée par ce régime qui est tombé dans les bras de l'entité sioniste ». Il a poursuivi en disant que ce système procède selon une escalade systématique visant à frapper la stabilité de toute la région « parce qu'il se rend compte qu'il est sur le point de perdre un ensemble d'équilibres après être devenu sous le contrôle de l'entité sioniste et ses directives ». « Les pratiques dangereuses du Maroc portent atteinte même aux principes du droit international humanitaire auraient un impact négatif sur ce régime, qui se caractérise par l'occupation, l'expansion et la tromperie dans le contexte de la réalisation d'agendas impurs » a précisé le même expert.

DR SLIMANE ARADJ : UNE TENTATIVE D'ÉLARGIR LE CHAMP DU CONFLIT DANS LA RÉGION

Selon le Dr Slimane Aradj, Doyen de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales Alger 3, « le Royaume du Maroc pratique le terrorisme dans le cadre de ses intentions expansionnistes ». À travers cet acte, commente le spécialiste, « le makhzen s'es-

saye à des méthodes de provocation des pays voisins, notamment l'Algérie et la Mauritanie. Il essaye, en outre, d'élargir, le champ du conflit dans la région afin de légitimer sa colonisation dans le Sahara occidental ». Le spécialiste des relations internationales appelle, par la même occasion, « les activistes des droits de l'Homme à condamner cet acte odieux ». Il exhorte également les pays africains, à « suspendre l'adhésion du Maroc de l'Union africaine ».

PR BEN YAHIA : « L'OBJECTIF EST DE CRÉER DES ZONES DE CONFLIT EN ALGÉRIE ET EN MAURITANIE »

Pour le Pr Farid Ben Yahia, spécialiste en sciences politiques et diplomatiques, estime que l'objectif derrière ces actes criminels commis par le Maroc « est de créer des zones de conflit en Algérie et en Mauritanie ». Il alerte contre un plan de déstabilisation et de séparation dans le Grand Sud, « d'où la nécessité pour notre corps diplomatique et nos services de renseignements de poursuivre leurs nobles missions ». En plus de l'extrême vigilance de l'Algérie, poursuit le Pr Farid Ben Yahia, « elle doit faire preuve d'intelligence et ne pas se laisser conduire dans ce conflit. » Il rappelle, à ce titre, que « Hassan II a voulu armer certaines régions de l'Algérie », ce qui explique que cette haine envers l'Algérie ne date pas d'hier.

Propos recueillis par Sarah O.

SAÏD CHENGRIHA ADOUBE LES FORCES AÉRIENNES

« Assumez vos missions au mieux et en temps opportun »

Le Général de Corps d'armée, Saïd Chengriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces aériennes, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Après la cérémonie d'accueil, Chengriha a observé, en compagnie du général-major, Mahmoud Laâra, Commandant des Forces aériennes, un moment de recueillement à la mémoire du Chahid Amirouche Aït Hammouda, Commandant de la Wilaya III historique, dont le siège du Commandement est baptisé de son nom, où il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du Chahid et récité la Fatiha sur son âme et sur celles de nos valeureux Chouhada.

Ensuite, poursuit le MDN dans un communiqué parvenu à notre rédaction, le chef d'état-major a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels du Commandement des Forces aériennes, où il a prononcé une allocution d'orientation, qui a été suivie via visioconférence, par les personnels des unités relevant de ces Forces, déployées dans l'ensemble des régions militaires. À cette occasion, il a mis l'accent sur les efforts continus consentis par le commandement de l'ANP dans la valorisation des capacités des Forces aériennes. Ceci, sachant que la supériorité aérienne comme principe est une exigence opérationnelle d'une très haute importance pour l'Algérie. Dans une allocution prononcée à l'occasion, Chengriha dira : « Les démarches que



nous entreprenons en permanence, dans le cadre du rehaussement des capacités du corps de bataille de l'Armée nationale populaire et du renforcement de l'interopérabilité interarmes et inter-forces, exigent de nous, aujourd'hui, plus que jamais, de veiller à l'adaptation continue des formations de nos Forces armées aux évolutions géostratégiques qui s'opèrent sur les scènes régionale et internationale ».

Et à lui d'expliquer que « partant du principe que la supériorité aérienne est une exigence opérationnelle d'une très haute importance pour notre pays, nous lui avons réservé tout l'intérêt nécessaire, conformément aux orientations de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à travers la formation qualitative de la ressource humaine, et la mise à disposition des équipements modernes », pour qui encore, « la maîtrise et l'intégration de ce matériel moderne dans le corps

de bataille, ainsi que l'exploitation idoine des équipements sophistiqués mis à disposition, permettront la concrétisation des objectifs fixés, à l'instar de la montée en puissance des capacités opérationnelles des unités aériennes et la consolidation des aptitudes des cadres dans les domaines de planification, de préparation et d'exécution ».

Chemin faisant, Chengriha a profité de cette occasion pour exhorter les cadres et personnels des Forces aériennes, à « accorder aux missions assignées tout l'intérêt voulu, en les assumant au mieux et en temps opportun et réel, pour atteindre le rendement élevé attendu, quelles que soient les conditions et les circonstances ». À l'issue de cette rencontre, le général de Corps d'armée a donné un ensemble d'orientations et d'instructions, visant l'optimisation du rendement de nos Forces aériennes, de même qu'il a accordé la parole aux cadres, pour exprimer leurs préoccupations et propositions.

Farid G.

L'APPEL DE SALAH GOUDJIL

« Consolidons le front intérieur »

Dans un contexte marqué, par des menaces de divers types visant le pays, et les cartes utilisées, pour affaiblir le pays, dont celle de l'hostilité marocaine contre l'Algérie, du déversement de la drogue du plus grand producteur et exportateur, le Maroc, selon l'office onusien, à ses agressions militaires ciblant des civils en dehors de ses frontières internationalement reconnues, et aussi, par le groupe terroriste, notamment Rachad, ou les dernières révélations de terroristes arrêtés par l'ANP ont affirmé les liens. Dans ce cadre il est impératif comme l'a déclaré le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, à consolider le front intérieur. En effet, lors d'une réunion élargie aux chefs des groupes parlementaires, consacrée au calendrier des séances plénières et à l'étude des questions orales et écrites, le président du Sénat a affirmé « Il est désormais impératif pour nos concitoyens, à leur tête la génération des jeunes, de se mobiliser autour du président de la République afin de raffermir le front interne et resserrer les rangs en préservant les acquis jusque-là réalisés, de même qu'ils sont appelés à redoubler d'efforts pour amener l'Algérie aux niveaux escomptés et espérés auxquels aspire tout patriote jaloux de ce cher pays ». Mettant en avant « la nécessité d'opérer un changement profond à tous les niveaux, imposé par la situation sécuritaire et économique sur la scène mondiale », le bureau du Conseil a relevé « avec fierté » que l'Algérie, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, « a réussi à cadrer et à s'adapter aux répercussions et effets des mutations en œuvrant, au sein de l'Algérie nouvelle dont les fondements sont consolidés par le Président, à parachever les processus de l'édification institutionnelle et à poser les jalons d'une économie nationale forte ». Une économie, lit-on dans le communiqué du Sénat, « en mesure d'assurer notre sécurité alimentaire et de renforcer la souveraineté géostratégique du pays à travers une pratique démocratique plus approfondie et une réelle indépendance économique qui a renforcé davantage l'indépendance de la décision politique nationale et le leadership diplomatique de l'Algérie aux plans du voisinage, régional, continental et mondial ».

Sarah O.

AFFAIRE DES MINOTERIES DE CORSO

Laid Benamor, Sellal et Ouyahia condamnés

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de sidi m'hammed (Alger) a condamné, hier, l'ancien premier ministre, Abdelmalek Sellal, à 5 ans de prison et à une amende d'un million de dinars, alors que l'ancien premier ministre Ahmed Ouyahia, a été, quant à lui, condamné à 4 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars, dans l'affaire des minoteries de Corso impliquant le groupe agroalimentaire Benamor. D'autre part, le juge du pôle économique et financier a prononcé une peine de 8 ans de prison contre le principal accusé Mohamed Laid Benamor, 7 ans contre son frère El Hadi Benamor, et une amende de 8 millions de dinars. Les peines pour les autres accusés variaient entre 18 mois et 3 ans de prison, alors que d'autres accusés ont été

acquittés. Le tribunal a également ordonné la confiscation des biens immobiliers et la saisie des avoirs bancaires, ainsi qu'une amende de certaines des sociétés de Benamor de 32 millions de dinars, et une amende d'un autre groupe de

sociétés de 20 millions de dinars.

Notant que plusieurs anciens responsables ont été poursuivis dans l'affaire du groupe Benamor, dont les anciens premiers ministres Ouyahia et Sellal et l'ancien

ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa pour dilapidation de deniers publics, blanchiment d'argent, obtention d'indus avantages et exploitation illégale de terres agricoles.

S.O.

LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE FIXÉ AVANT LE 21 AVRIL

Vers la création de postes de superviseurs de l'éducation

Le ministère de l'Éducation nationale et suite aux instructions du Président de la République d'accélérer l'intégration des titulaires de contrats prés-emplois dans le secteur, a décidé de la création de postes de superviseurs de l'éducation dans le cycle primaire. Dans ce sens, les directions de l'éducation au niveau de toutes les wilayas ont informé les bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'emploi « DAIP » titulaires de licences dans différentes spécialités et dési-

rant postuler au poste de superviseur de l'éducation dans le primaire, de la possibilité de déposer une demande manuscrite signée, dans laquelle le candidat atteste de sa volonté d'occuper ce poste, et ce avant la date du 21 avril en cours. Le dossier de candidature devra contenir un formulaire d'admission pour l'insertion au poste de superviseur, avec l'aval du directeur d'école. Les dossiers seront par la suite rassemblés par les chefs d'établissements puis transférés par la suite

aux services des directions de l'éducation. Il est à souligner, par ailleurs, que la Direction générale de la Fonction publique a appelé au report des opérations de recrutements externes dans les différents secteurs d'activité. Les postes budgétaires disponibles dans chaque secteur seront attribués aux bénéficiaires d'aide à l'insertion professionnelle DAIP ainsi que les bénéficiaires d'aide à l'insertion sociale PID.

Ania Nch

ALORS QUE LE RAMADHAN BOUCLE PRESQUE SA 2E SEMAINE

L'envolée des prix persiste

La baisse des prix des produits alimentaires, dont les fruits et légumes, tarde à se faire sentir dans les marchés en cette fin de la deuxième semaine du mois sacré, mettant le budget des ménages à rudes épreuves. Contrairement à ce qu'avaient promis les autorités, la spéculation semble avoir eu son dernier mot.



Il faut reconnaître, en effet, l'échec des ministères en charge à assurer un mois de Ramadhan clément en matière de prix. Tous les engagements et toutes les dispositions prises, dans ce sens, n'ont pas été en mesure de permettre au moins aux Algériens d'acheter leur kilo de pomme de terre à 60 DA. Le prix de ce produit autour de qui les attentions sont tournées depuis plusieurs semaines déjà, a atteint les 150 da le kilogramme dans certains marchés de la capitale, outre la tomate vendue à 160da, les poivrons à 170da, la laitue à 200da. Pour faire court, aucun légume ni fruit n'a été épargné par la hausse des prix vertigineuse et anarchique. Même les marchés (Errahma) supposés casser ces hausses, sont finalement loin de

LA BANANE À 850 DA LE KILOGRAMME

Vendue avant le début du mois sacré à 400 DA le kg, la banane est parmi les produits gravement touchés par les hausses. Alors que son prix ne devrait pas dépasser les 230 DA, la banane est vendue en ce moment à 850 DA, de quoi susciter encore des interrogations sur les causes de cette flambée inexplicable que les autorités elles-mêmes sont incapables de freiner. Même si la demande est certes plus élevée que durant le reste de l'année, seule la spéculation pourrait être à l'origine de cette situation. D'ailleurs, la DGSN a fait savoir, dans un communiqué rendu public, avoir saisi une quantité de 1243 tonnes de bananes destinées à la spé-

culcation à Alger et dans plusieurs wilayas. Les opérations de saisie ont été effectuées suite à l'exploitation d'informations obtenues par les services de police, ce qui a nécessité des perquisitions inopinées au niveau des chambres froides et des entrepôts, après l'obtention d'un mandat de perquisition délivré par les autorités judiciaires territorialement compétentes, ajoute le communiqué. «Les spéculateurs ont recouru à un stratagème pour échapper à la vigilance des autorités de contrôle consistant à stocker délibérément les quantités saisies au niveau des chambres froides pour les maintenir dans un état de maturité précoce et les commercialiser ultérieurement à des prix exorbitants », souligne le même communi-

Ania Nch

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

16 éléments de soutien au terrorisme arrêtés

Seize éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire dans des opérations distinctes à travers le territoire national, durant la semaine dernière, selon un bilan opérationnel publié hier, par le ministère de la Défense nationale.

C'est dans le cadre de la lutte antiterroriste, que des détachements de l'ANP « ont arrêté (16) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national », souligne le bilan. Selon la même source, « des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 9 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité » ont été déjouées par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, qui ont arrêté également 17 narcotrafiquants durant cette période allant du 6 au 12 avril 2022. « Seize (16) autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 64 kilogrammes de la même substance ainsi que 97370 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires » dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts

intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays », ajoute la même source. À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP « ont intercepté 56 individus et saisi 12 véhicules, 83 groupes électrogènes, 53 marteaux piqueurs, deux (02) détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs et des outils de détonation, outre des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », tandis que "deux (02) individus ont été arrêtés en possession de deux (02) fusils de chasse à Tébessa et El-Oued". Dans le même contexte, les Garde-frontières « ont déjoué des tentatives de

contrebande de grandes quantités de carburant s'élevant à 71311 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Bordj Badji Mokhtar et El-Oued, alors que 45 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Béchar, El-Ménéa, Tlemcen et In Amenas ». Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP « ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », souligne la même source.

R. N.

R.S./APS

AUGMENTATIONS DES RETRAITES

La CNR débloque 90 milliards de DA

Le directeur général par intérim de la Caisse nationale des retraites (CNR), Djafer Abdelli, a indiqué qu'une enveloppe financière de 90 milliards de DA a été allouée à l'augmentation des pensions des retraités affiliés à la caisse et ce avec un effet rétroactif depuis mai 2021.

Lors d'un passage sur les ondes de la Radio nationale chaîne 1, Djafer Abdelli a précisé que les augmentations profiteront à tous les affiliés de la Caisse nationale des retraites mais à des degrés différents, puisque la priorité a été donnée, a-t-il expliqué, aux bas salaires. Il rappelle dans ce sens, qu'il a été en effet décidé d'une augmentation de 10% des pensions inférieures ou

équivalant à 15.000DA, une augmentation de 5% des pensions comprises entre 15.000 DA à 20.000 DA, une augmentation de 3% des pensions comprises entre 20.000 DA à 43.000 DA, et une augmentation de 2% pour les pensions de plus de 43.000 DA. Dans un contexte marqué par une dégradation du pouvoir d'achat et une hausse vertigineuse des prix des produits de large consommation, faut-il le rappeler, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait donné dimanche 10 avril des instructions au gouvernement pour augmenter les pensions de retraite au titre des années 2021 et 2022.

Ania Nch

FEUX DES RÉCOLTES

La Protection civile mène une campagne de prévention

La Protection civile organise, depuis hier, une campagne de prévention et de sensibilisation sur les feux de récoltes au niveau des wilayas du Sud du pays, en vue d'éviter que des centaines d'hectares ne partent en fumée. "En application de son programme annuel de prévention et de sensibilisation, la Direction générale de la Protection civile organise, à partir du 13 avril 2022, une campagne de prévention et de sensibilisation sur la prévention des incendies de récoltes au niveau des wilayas du Sud du pays au niveau des wilayas d'Adrar, Timimoune, El Menéa, Aïn Salah, Béni Abbès, Ouargla et Ghardaïa, où la campagne des moissons débute à la fin du mois d'avril", note la Protection civile dans un communiqué. Selon la même source, "le coup d'envoi officiel de cette campagne sera donné depuis le siège de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Adrar" avec l'objectif de "participer activement à la préservation et la sécurisation de la production nationale de céréales". Cette campagne est destinée aux agriculteurs afin de les sensibiliser sur "la nécessité de respecter et d'appliquer intégralement les mesures préventives devant permettre d'éviter les départs de feu" et sur "les mesures et dispositions à mettre en place pendant et après l'achèvement du processus de récolte", explique la même source. La Protection civile compte, dans ce contexte, "accompagner les agriculteurs durant la campagne de moisson en mettant en place un dispositif opérationnel composé de moyens d'intervention visant à maîtriser et éteindre les incendies dès leurs déclenchements afin de limiter les pertes et leurs impacts économiques et contribuer ainsi au renforcement de notre sécurité alimentaire". La Direction générale de la Protection civile rappelle, à ce titre, que "chaque année, plusieurs cas de feux de récoltes sont enregistrés par les unités opérationnelles de la Protection civile générant des pertes importantes". Ainsi, l'analyse des données statistiques des cinq dernières années révèle que la majorité de ces incendies résulte du non-respect des règles et consignes de prévention", a-t-elle soutenu, précisant que "ces incendies sont souvent causés par le manque d'entretien des équipements en particulier les moissonneuses-batteuses", mais aussi par "le manque d'extincteurs et des citernes d'eau d'une capacité suffisante et la méconnaissance, par les agriculteurs, des principes de la première intervention pour limiter la propagation du feu en attendant l'arrivée des secours de la Protection civile".

L'ASSOCIATION EUROPÉENNE DES AVOCATS SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

« Le soutien au plan marocain est un viol du droit international »

Le soutien de certains pays au sinistre plan marocain dit d'"autonomie" au Sahara occidental viole le droit international, a indiqué l'Association européenne des avocats pour la démocratie et les droits de l'Homme dans le monde (ELDH) qui se dit inquiète de cette volte-face politique de l'Espagne, et de rappeler qu'« qu'aucun gouvernement ne pouvait décider du sort d'un autre peuple et seuls les Sahraouis auront le droit de déterminer leur propre avenir via un référendum d'autodétermination ».

Dans un communiqué signé par des avocats européens depuis Bologne, Londres, Düsseldorf et Vienne, et d'autres villes d'Europe, l'association a souligné "qu'aucun gouvernement ne pouvait décider du sort d'un autre peuple. Seuls les Sahraouis auront le droit de déterminer leur propre avenir par le biais d'un référendum organisé sous les auspices de l'ONU". Indiquant que « la solution au conflit du Sahara occidental, opposant le Maroc au Front Polisario, doit respecter le droit international et les décisions de l'ONU », l'association a déploré « la volte-face politique de l'Espagne en faveur du soi-disant "plan d'autonomie" du Maroc au Sahara occidental, qui s'ajoute à celle de l'ex-président américain, Donald Trump. Pour l'ELDH, "il est incompréhensible que le soi-disant plan d'autonomie au Sahara occidental proposé par le Maroc en 2007, peut être qualifié par certains pays européens ainsi que les Etats-Unis de contribution importante à une poli-



PH : DR

tique juste, durable et mutuellement acceptable", indiquant qu'elle rejetait fermement ces déclarations qui constituent un plaidoyer au nom de la puissance occupante dans ce dernier conflit colonial en Afrique et soutiennent délibérément la violation du droit international.

L'association a exprimé son profond regret à l'égard du soutien militaire, financier et politique apporté à la puissance occupante par des membres permanents du Conseil de sécurité et d'autres pays, ce qui renforce, dit-elle, "l'impunité des autorités marocaines pour leurs violations systématiques et graves des lois humanitaires et droits de l'Homme". De ce fait, l'association a appelé l'Union européenne (UE) et ses Etats membres à soutenir la réalisation de la volonté du peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination sur la base des résolutions actuelles de l'ONU et de ne pas soutenir les propositions de solution du gouvernement marocain au conflit du Sahara occidental. Mais aussi de ne conclure aucun accord sur l'exploitation des ressources naturelles des territoires du Sahara occidental illégalement occupés par le Maroc. En outre, l'ELDH a appelé le Maroc à reprendre les négociations

sous les auspices du Secrétaire général onusien sans conditions préalables et de bonne foi, pour l'organisation d'un référendum libre conformément aux principes et à l'esprit de la Charte des Nations unies et des résolutions 1514, 1541 et 2625 de l'Assemblée générale de l'ONU.

Elle a, également, appelé à respecter toutes les normes du droit international humanitaire et en particulier les dispositions de la Quatrième convention de Genève de 1949, à libérer immédiatement et protéger toutes les personnes sahraouies détenues dans les prisons marocaines et à lever immédiatement toutes les mesures limitant la liberté de mouvement et la liberté d'expression des défenseurs des droits de l'Homme et des journalistes sahraouis.

L'association a notamment exhorté Rabat à prendre toutes les mesures nécessaires pour suspendre toutes les activités économiques illégales affectant la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles. "Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ne doit pas devenir la victime de politiques économiques ou intérêts politiques d'autres États", ont martelé les avocats membres de l'association.

R. I.

L'ARMÉE SIONISTE PERSISTE SES CRIMES EN PALESTINE Un jeune palestinien meurt d'une balle reçue dans la poitrine

Un Palestinien a été tué par des tirs de soldats israéliens à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie, au cinquième jour d'opérations militaires dans ces territoires occupés, selon le ministère palestinien de la Santé. Le martyr, Mohammad Hassan Mohammad Assaf, 34 ans, « est mort après avoir reçu une balle dans la poitrine tirée par l'armée d'occupation israélienne lors de l'agression sur la ville de Naplouse », a déclaré, hier, le ministère palestinien de la Santé. L'armée israélienne n'a pas fait de commentaire dans l'immédiat, mais avait affirmé plus tôt mener des « opérations anti-terroristes » à Naplouse et ailleurs en Cisjordanie. Selon le Croissant-Rouge palestinien, 31 personnes ont été blessées dans le secteur de Naplouse et dans le village voisin de Beita. Parmi eux, 10 ont été blessés par des tirs à balles réelles.

R. I.

ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE Nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines à Hawza et Mahbes

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené mardi de nouvelles attaques contre des retranchements des forces d'occupation marocaines dans les secteurs de Hawza et Mahbes, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le communiqué 504 relayé par l'agence de presse sahraouie (SPS), "les unités de l'Armée sahraouie ont bombardé des retranchements et positions des forces d'occupation marocaines dans les régions de Fedret El-Mers et Kalb Diret nord dans le secteur de Hawza. Les attaques menées par les unités de l'armée sahraouie ont également ciblé des retranchements des forces d'occupation dans les régions d'Arya et Amhibes Tadrif dans le secteur de Mahbes, a ajouté le communiqué. Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation "qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, et ce, depuis la violation par le Maroc, le 13 novembre 2020, de l'accord de cessez-le-feu signé en 1991 entre les deux parties (Maroc et Front Polisario).

R. I.

RETENTISSANT SCANDALE FINANCIER AU MAROC

Quatre milliards d'euros partent en fumée

L'Association marocaine de protection des biens publics a appelé les autorités du Royaume à demander à certains hauts fonctionnaires de rendre des comptes sur "un retentissant scandale" lié à la dilapidation de 4 milliards d'euros utilisés dans un présumé "programme d'urgence" du sec-

teur de l'éducation et qui s'est avéré être "un fiasco".

Le président de l'association, Talib Mohamed El-Ghaloussi, a déclaré sur sa page Facebook que "les hauts fonctionnaires qui ont la responsabilité directe dans la gestion dudit programme d'urgence ne sont jusqu'à présent visés par aucune mesure

qui puisse les obliger à répondre de leurs actes". En revanche, d'après El-Ghaloussi, "certains employés et responsables locaux ont été sacrifiés, ce qui soulève la question: Comment ces hauts fonctionnaires, y compris le ministre en charge du secteur, ont réussi à échapper à tout jugement ? Est-il possible que

certaines employés commettent ces infractions à l'insu des hauts fonctionnaires ?". Le président de l'association s'est dit aussi surpris par "l'absence de discussions autour du scandale du programme d'urgence destiné à la réforme de l'éducation, qui a coûté au trésor public environ 4 milliards de dirhams (4 milliards d'euros), une somme faramineuse qui provient de l'argent du contribuable". En outre, il a souligné la nécessité de "révéler la vérité à l'opinion publique, comment ces sommes ont été dépensées et pourquoi le programme n'a pas eu un impact significatif sur l'état de l'éducation dans le Royaume ?". Pour Al-Ghaloussi, ce qui s'est produit est un "scandale majeur à tous points de vue", dénonçant le maintien en poste de certains fonctionnaires et responsables

directs du secteur de l'enseignement dans le Royaume sans répondre de leurs actes en ce qui concerne la dilapidation, le détournement et le gaspillage de milliards", avant de s'interroger : "Sont-ils au-dessus de la loi ?". Par ailleurs, le responsable de l'Association marocaine de protection des biens publics a prévenu que "la situation délicate et sensible que traverse le Maroc, du point de vue économique et social, ne pouvait être surmontée en touchant au pouvoir d'achat des gens modestes, mais requiert la fin de la corruption et la poursuite des saboteurs et des personnes impliquées dans le pillage de l'argent public, et ceux utilisant leurs fonctions pour s'enrichir au détriment des intérêts supérieurs de la société".

R. I.

MALI

3 ressortissants européens suspectés de terrorisme arrêtés

Trois ressortissants européens suspectés de "terrorisme" ont été interpellés dans le centre du Mali lors d'opérations anti-terroristes, a annoncé, mardi soir, l'armée malienne. "Le détachement Fama (Forces armées maliennes) de Diabaly a procédé à l'interpellation le 10 avril (dimanche) 2022 de cinq suspects dont trois ressortissants européens", affirme un communiqué de l'état-major général des armées. Le communiqué ne précise pas l'identité de ces "suspects" européens interpellés à Diabaly, une localité à environ 300 km au nord-ouest de Bamako. Le Mali est plongé dans la tourmente depuis 2012. La propagation terroriste, partie du nord, s'est étendue dans le pays et a gagné le Burkina Faso et le Niger voisins.

R. I.

"PARTYGATE"

Sanctionné, Boris Johnson déterminé à rester au pouvoir

Des excuses, mais pas de démission : Boris Johnson s'est montré déterminé mardi à rester au pouvoir après avoir reçu une amende pour une fête d'anniversaire en infraction des règles anti-Covid, une sanction inédite pour un Premier ministre britannique en exercice.

Un temps sur un siège éjectable en janvier en raison de cette crise connue sous le nom de "partygate", le dirigeant conservateur semble désormais protégé par la guerre en Ukraine qui refroidit les ardeurs au sein de sa majorité de ceux qui, il y a peu, se disaient prêts à le déloger.

La punition, annoncée mardi par Downing Street, constitue néanmoins un revers sévère pour Boris Johnson qui a non seulement enfreint la loi, mais avait aussi pris le risque d'assurer n'avoir rien fait d'illégal au Parlement, lors des pots de départ, apéritifs au soleil et autres fêtes organisés pendant les confinements et révélés ces derniers mois par la presse.

Il a déclaré à la télévision s'être acquitté de cette amende et a présenté des "excuses complètes" pour cet anniversaire surprise qui a duré selon lui "moins de 10 minutes" le 19 juin 2020 dans la salle du conseil des ministres, pour ses 56 ans. "Je dois dire franchement qu'il ne m'a pas semblé à l'époque que cela pouvait enfreindre les règles", a-t-il plaidé.

S'il a assuré "comprendre la colère", il a balayé les appels à la démission, lancés notamment par le chef des travaillistes Keir Starmer et la Pre-



Ph : Df

mière ministre indépendantiste écossaise Nicola Sturgeon. "Je veux maintenant continuer et remplir le mandat qui est le mien", a-t-il expliqué, citant l'économie et la guerre en Ukraine. Sur Twitter, plusieurs ministres lui ont réaffirmé leur soutien, dont la cheffe de la diplomatie Liz Truss, le ministre de la Justice Dominic Raab et celui de la Santé Sajid Javid. Le ministre des Finances Rishi Sunak et l'épouse du Premier ministre Carrie Johnson, qui ont eux aussi reçu des amendes pour infractions aux règles anti-Covid, se sont également excusés.

Carrie Johnson, sanctionnée pour le même événement que son mari, "s'excuse sans réserve", même si elle pensait "agir dans le respect des règles", a indiqué son porte-parole. "Je regrette profondément la frustration et la colère causées et je suis désolé", a dit de son côté Rishi Sunak, écartant toute démission.

RISQUE DE "DÉSTABILISATION"

Conscients de la colère populaire, plusieurs députés conservateurs s'étaient ouver-

tement prononcés il y a quelques mois pour le départ de Boris Johnson, mais les rebelles n'étaient pas assez nombreux pour déclencher un vote de défiance.

Aujourd'hui, le Premier ministre bénéficie d'un contexte favorable, la crise internationale autour de l'Ukraine dissuadant les parlementaires de son camp conservateur de tenter de l'évincer. Le député conservateur Roger Gale a ainsi affirmé qu'il n'était "pas prêt à donner à Vladimir Poutine la satisfaction de penser que nous sommes sur le point de renverser le Premier ministre du Royaume-Uni et de déstabiliser la coalition contre Poutine".

Le chef du Parti conservateur écossais, Douglas Ross, qui avait un temps demandé la démission, s'est lui aussi finalement opposé à ce départ qui "déstabiliserait le Royaume-Uni quand nous devons être unis face à l'agression russe". Les vacances parlementaires évitent à Boris Johnson les questions fâcheuses de l'opposition - au moins jusqu'à la reprise des débats mardi. Enfin, Rishi

Sunak qui était pressenti comme un possible successeur de Boris Johnson, est lui-même sanctionné et affaibli par des révélations sur sa situation fiscale et celle de son épouse. Mais le Premier ministre est fragilisé et a vu sa popularité s'éroder, lui qui était arrivé triomphalement au pouvoir en juillet 2019. Une majorité de Britanniques (57%) estime qu'il devrait démissionner, selon un sondage YouGov réalisé auprès de 2.464 Britanniques après l'annonce de l'amende. Un pré-rapport interne avait déjà épinglé des "erreurs de leadership et de jugement" dans cette affaire, pointant du doigt des rassemblements injustifiés et la consommation d'alcool au travail.

Au total, la police a émis plus de 50 amendes pour infractions aux règles anti-Covid dans cette affaire, sans préciser les noms des destinataires. Pour l'association de familles endeuillées par la pandémie de Covid-19 Bereaved Families for Justice, il n'y a "simplement aucune possibilité que le Premier ministre ou le Chancelier (Rishi Sunak) puissent continuer".

BRÉSIL

Lula promet un ministère des Indigènes s'il revient au pouvoir

L'ex-président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a indiqué mardi qu'il allait créer un ministère des Indigènes en cas de victoire lors de la présidentielle d'octobre, lors d'un discours devant des représentants de peuples autochtones. "Si on a déjà créé un ministère de l'Égalité raciale, des droits de l'Homme, de la Pêche, pourquoi pas un ministère pour traiter des sujets liés aux Indigènes ?", a-t-il déclaré à l'occasion du campement Terra Livre (Terre libre), qui rassemble depuis une semaine plusieurs milliers d'Amérindiens venus défendre leurs droits à Brasilia. "Ce portefeuille, il sera pour l'un d'entre vous, pas pour un blanc comme moi", a-t-il précisé, sous les applaudissements. Les questions relatives aux peuples autochtones au Brésil sont sous la responsabilité de la Fondation nationale de l'Indien (Funai), organe gouvernemental sous la tutelle du ministère de la Justice. La Funai est actuellement présidée par Marcelo Augusto Xavier, ancien commissaire de police fédérale réputé proche de l'agronome.

NIGERIA

Plusieurs dizaines de morts dans des attaques contre des villages

Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées par des hommes armés dans des attaques contre des villages dans le centre du Nigeria, dernières violences imputées à des bandes criminelles, ont déclaré mardi plusieurs sources locales. Ces attaques menées dimanche, parmi les pires depuis le début de l'année, ainsi qu'un récent assaut d'envergure contre un train dans l'État voisin de Kaduna illustrent l'insécurité croissante dans le nord-ouest et le centre du pays le plus peuplé d'Afrique. Dimanche, des hommes armés ont attaqué quatre villages dans l'État du Plateau, tuant plus de 100 personnes, ont affirmé deux responsables locaux et un commandant d'un groupe d'autodéfense. Les forces de sécurité et les autorités locales ont confirmé les violences sans toutefois donner de bilan des victimes. "Beaucoup de personnes ont été tuées et leurs maisons détruites", a déclaré dans un communiqué le gouverneur de l'État du Plateau, Simon Bako Lalong. Un responsable local, Malam Usman Abdula, a déclaré que les corps de 54 personnes ont été retrouvés à Kukawa, ainsi que ceux de 16 membres d'un groupe d'autodéfense à Shuwaka et ceux de 30 villageois à Gyambahu. Il a par ailleurs déclaré que quatre autres personnes ont été retrouvées mortes dans d'autres villages.

Pub

POUR PRÉPARER LE CHAN-2023

Un tournoi international à Oran en juin prochain



Phs : DR

Si l'on se réfère au wali d'Oran, qui a inspecté le week-end dernier les chantiers du nouveau complexe de la ville hôte de la 19^e édition des jeux méditerranéens l'été prochain, le complexe en question sera livré d'une manière officielle dès la fin de ce mois d'avril.

Cela devra permettre notamment d'exploiter les équipements composant cet important acquis du sport algérien, dont le stade de football de 40.000 places. Ce dernier abritera d'ailleurs, en juin prochain et peu avant le coup d'envoi des jeux méditerranéens, un tournoi international auquel devront prendre part, outre la sélection nationale des joueurs locaux, trois autres sélections continentales. Ce rendez-vous devrait servir comme test expérimental (Test-Event) en vue de la messe sportive méditerranéenne prévue du 25 juin au 6 juillet. Ce sera donc une aubaine pour l'équipe nationale de peaufiner sa préparation en prévision du championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN) que va accueillir l'Algérie en janvier

2023. Le nouveau stade d'Oran fera partie des quatre stades qui abriteront les rencontres du CHAN, en plus des enceintes du 5-juillet, Constantine et Annaba. Mais l'entraîneur national, Madjid Bougherra, semble avoir déjà tranché sur le lieu de domiciliation de son équipe lors du rendez-vous footballistique africain en optant pour le stade d'Oran, là où il avait dirigé son premier match à la tête de la sélection A' contre le Libéria en juin dernier (5-1). Par ailleurs, on croit savoir que Bougherra trouve d'énormes difficultés pour monter une nouvelle sélection A' capable de s'adjuger le titre africain après avoir réussi, en fin d'année dernière, de s'offrir le trophée arabe à Doha. Le premier stage d'après coupe arabe qui vient de diriger l'ancien capi-

taine des Verts n'a pas été une totale réussite. Les protégés du "Magic", qui ont livré pour l'occasion deux matchs amicaux face au Togo à Blida, n'ont pas vraiment convaincu, notamment sur le plan offensif. "Les deux matchs étaient difficiles contre un adversaire coriace et agressif. On a manqué de lucidité dans la dernière passe. Certes, on a dominé les débats mais l'équipe manque encore de cohésion et d'automatismes, ça viendra avec les matches et le travail", a affirmé le sélectionneur national. Interrogé sur les points positifs et les points négatifs qu'il a relevés, il dira : «Je suis satisfait du comportement de la défense qui n'a pas encaissé lors des deux matches amicaux, offensivement, on doit améliorer notre efficacité. Ceci dit, ces deux

tests ont été fructueux, ils m'ont permis de tirer beaucoup d'enseignements pour le futur», a-t-il souligné.

Autre souci qui taraude l'esprit de Bougherra : le mercato estival. En effet, le jeune technicien algérien a déjà vérifié à ses dépens les méfaits du mercato en étant obligé de se passer des services de plusieurs joueurs après le match face au Libéria parce qu'ils sont allés monnayer leurs talents en Europe. Des transferts qui privent la sélection des joueurs locaux d'importants atouts, à l'image de Zorgane, Kadri, Ghacha, Messaoudi et Amoura. Du coup, Bougherra craint la reproduction du même scénario l'été prochain, lui, qui commence à peine de reconstituer un nouvel effectif de la sélection des locaux.

Hakim S.

IL S'ILLUSTRE DEPUIS QUELQUES TEMPS À ANGERS SCO

Anthony Mandrea sera-t-il le successeur de M'bolhi ?

Parmi les postes sensibles que le sélectionneur national (qu'il soit Belmadi ou un autre) devra renforcer en vue des prochains challenges des Verts, il y a celui du dernier rempart. C'est du reste l'avis de tous les observateurs, surtout que l'actuel portier des Verts, Raïs M'bolhi, est aux portes de la retraite s'il n'avait pas déjà pris la décision de mettre une croix à sa carrière internationale après la cruelle élimination de l'équipe algérienne du Mondial-2022. Les regards commencent à s'orienter vers le keeper d'Angers, club pensionnaire de la Ligue 1 française. Il s'agit d'Anthony Mandrea, gardien de but de 25 ans qui vient d'enchaîner sa deuxième titularisation avec son équipe. Ce portier, dont les origines algériennes sont du côté de la mère qui est de la ville de Chlef, est en train de s'imposer en force au sein de l'équipe type de la formation angevine. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre dernièrement, ne cessent de le vanter, estimant qu'il possè-



de du potentiel à même de lui permettre d'aspirer à reprendre le témoin de M'bolhi qui a réussi à s'emparer des bois algériens depuis le Mondial-2010. Il faut dire que même l'intéressé, c'est-à-dire Man-

drea, rêve déjà de porter les couleurs nationales. Lui-même vient d'affirmer qu'il était impatient de garder la cage des Fennecs, non sans rappeler avec fierté ses origines algériennes. Il est clair que la nécessité de trouver une bonne relève au poste de dernier rempart de la sélection algérienne se fait de plus en plus sentir.

Un gardien comme Alexandre Oukidja, qui fait office de doublure de M'bolhi depuis un bon bout de temps, bouclera bientôt les 34 ans. Et puis, ce portier a perdu sa place de titulaire au sein de son club français du FC Metz où il n'a plus été aligné depuis décembre dernier.

Et comme les prochaines échéances de la sélection algérienne approchent à grands pas, à leur tête les éliminatoires de la CAN-2023 en Côte d'Ivoire et qui vont démarrer en juin prochain, il n'y a désormais plus de temps à perdre pour ouvrir le grand chantier, celui d'injecter un sang neuf au "Club Algérie".

H. S.

S
T
R
O
P
S

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 FINALE ALLER):
CR BELOUZDAD-WA CASABLANCA, ES SÉTIF-ES TUNIS

Les Algériens pour une option

L'ES Sétif et le CR Belouizdad, engagés en quarts de finale de la Ligue des champions livreront deux chauds derby maghrébins au stade du 5-Juillet (Alger), respectivement face à l'ES Tunis (vendredi 22h00) et contre le Wydad de Casablanca (samedi 22h00), avec l'ambition de prendre une option sur la qualification avant la seconde manche.

PH: DP



L'Entente sétifienne, ayant terminé la phase de poules à la 2^e place de son groupe (D), aura la lourde tâche d'affronter une grosse cylindrée africaine, plusieurs fois vainqueurs de la compétition, et qui a terminé à la première place de son groupe (C) avec 14 points, devant le CRB (11 points). La mission ne sera pas aisée pour le représentant algérien qui semble mal en point, ces dernières semaines, lui qui reste sur deux défaites en championnat de Ligue 1, avant de renouer mardi soir avec le succès face au MC Alger (2-1) pour le compte de la 25^e journée du championnat. Des difficultés qui se sont accentuées avec le départ de l'ex entraîneur, Nabil Kouki. Néanmoins, la formation sétifienne, une habituée des compétitions continentales et ancienne détentrice du titre de champion d'Afrique, espère confirmer face à l'ES Tunis. Pour cela, ses joueurs doivent sortir le grand jeu et savoir gérer le match. En face, l'adversaire tunisien ne viendra pas en victime expiatoire, lui qui a le vent en poupe, en témoigne sa bonne

santé en championnat de Tunisie où l'EST a assuré sa qualification aux Play-offs à la faveur de son large succès à domicile devant l'US Tautoine (3-0) le week-end dernier. Les hommes de Radhi Jaïdi se sont imposés grâce à un doublé de Mohamed Ali Ben Hammouda (15 et 51) et un autre but de Raed Fedaa (86) leur permettant de conforter leur leadership avec 24 points et de décrocher le premier billet pour le prochain tour. Face à l'ESS, Les joueurs de l'Espérance de Tunis dont plusieurs algériens fouleront à nouveau la pelouse du stade 5-Juillet, où ils avaient prénat. Des difficultés qui se sont accentuées avec le départ de l'ex entraîneur, Nabil Kouki. Néanmoins, la formation sétifienne, une habituée des compétitions continentales et ancienne détentrice du titre de champion d'Afrique, espère confirmer face à l'ES Tunis. Pour cela, ses joueurs doivent sortir le grand jeu et savoir gérer le match. En face, l'adversaire tunisien ne viendra pas en victime expiatoire, lui qui a le vent en poupe, en témoigne sa bonne

CR BELOUZDAD : FRANCHIR LE CAP DU WA CASABLANCA
Pour son deuxième quart de finale de suite dans cette prestigieuse compétition, le CRB entend cette

fois-ci, passer le cap de son adversaire du jour, le Wydad de Casablanca, même si la mission est loin d'être une sinécure face à une solide formation, déjà détentrice de la Ligue des champions d'Afrique et qui dominé sa phase de poules. Lors de la précédente édition, le CRB avait été éliminé en quart de finale par l'ES Tunis, après une défaite aux tirs au but. Lors de la phase poule, le CR Belouizdad a terminé 2^e de son groupe (C) avec 11 points, alors que le Widad de Casablanca a terminé leader du groupe D avec 15 points. Le Chabab de Belouizdad, leader incontesté du championnat d'Algérie de Ligue 1, a réalisé une sacrée performance mardi soir en allant damer le pion à son dauphin la JS Saoura (1-0) pour porter son avance à neuf points et deux matchs de plus à disputer. De son côté, le Wydad de Casablanca a obtenu samedi dernier sa qualification pour les quarts de finale de la Coupe du Trône, en battant le Chabab Mohammadia (SCCM) par 3 buts à 2, grâce à un doublé d'Ayman El Has-

souni (30e et 67e) et Jalal Daoudi (82e). Le match CR Belouizdad - Wydad Casablanca sera dirigé par l'arbitre Pacifique Ndabihawenimana du Burundi. Les quarts de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique sont prévus les 15 et 16 avril, tandis que les matchs retour doivent se jouer les 22 et 23 avril.

Le programme
Vendredi 15 avril :
2- ES Sétif (Algérie) - ES Tunis (Tunisie) (22h00)

Samedi 16 avril :
4-Petro Luanda (Angola) -Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) (17h00)
1-Al Ahly SC (Egypte)- Raja CA (Maroc) (21h00)
3-CR Belouizdad (Algérie)- Wydad Casablanca (Maroc) (22h00)

1/2 finale
-Vainqueur du match 1 contre le Vainqueur du match 2
-Vainqueur du match 4 contre le Vainqueur du match 3.

CLASSEMENT IFFHS Trois clubs algériens dans le top 10 africain

Trois clubs évoluant en Ligue 1 algérienne de football font partie des dix meilleurs clubs africains, selon le classement publié par la Fédération internationale de l'histoire du football et des statistiques (IFFHS) pour la période, allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2022. Le CR Belouizdad, double champion en titre d'Algérie, occupe la troisième place du podium. Le Chabab qui a gagné 19 positions par rapport au dernier classement, est devancé par Al-Ahly du Caire (1er) et Raja Casablanca (2e). A l'international, le club algérois pointe au 59^e rang, 9 positions derrière l'Olympique Lyonnais, l'Olympique de Marseille et Napoli, tous 50e. La JS Kabylie, deuxième représentant de la Ligue 1, occupe la 9^e place africaine, alors que l'ES Sétif pointe juste derrière, au 10^e rang. Les deux équipes se trouvent, respectivement, à la 118^e et à la 128^e place, dans le classement mondial. Outre CRB, JSK et l'ESS, la JS Saoura, elle aussi, figure dans ce classement. Occupant la deuxième place de Ligue 1, le club de Béchar pointe à la 14^e place africaine (168^e mondiale).

ÉQUIPE NATIONALE U23 26 joueurs convoqués pour le stage d'Alger

Vingt-six (26) joueurs de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) ont été convoqués pour le stage, prévu du 13 au 16 avril au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), indique mardi la Fédération algérienne (FAF). Le sélectionneur national, Noureddine Ould Ali, a convoqué 26 joueurs pour ce deuxième stage d'évaluation de 4 jours, en présence des joueurs évoluant uniquement au championnat local, précise la FAF. La sélection des U23 avait effectué un premier stage de préparation, ponctué par deux joutes amicales face à son homologue mauritanienne à Nouakchott. Lors du premier match, les Olympiques se sont inclinés face aux espoirs mauritains (1-0), avant de se contenter du nul (0-0) lors de la seconde rencontre. Les U23 préparent les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont le premier tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain. La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un pays qui reste à déterminer. Le tournoi est qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

me place, avec 28 points. Soit à cinq longueurs de leur adversaire du jour (11e/33 pts).

Résultats

Mardi, 12 avril :
NA Hussein-Dey - WA Tlemcen 3-1
Olympique de Médéa - CS Constantine 2-1
RC Arbaâ - NC Magra 1-1
JS Saoura - CR Belouizdad 0-1
ES Sétif - MC Alger 2-1
Paradou AC - RC Relizane 3-0

Mercredi, 13 avril :
A Chelghoum-Laid : HB Chelghoum-Laid - JS Kabylie (15h45)
A Bologhine : USM Alger - ASO Chlef (22h00)
A Biskra : US Biskra - MC Oran (22h00)

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	52	23
2). JS Saoura	43	23
→). Paradou AC	43	25
4). MC Alger	42	25
5). JS Kabylie	40	23
→). CS Constantine	40	25
7). USM Alger	38	24
8). ES Sétif	37	23
9). ASO Chlef	34	24
10). US Biskra	33	24
→). NC Magra	33	25
12). RC Arbaâ	28	24
13). MC Oran	27	23
→). HB Chelghoum-Laid	27	24
15). O. Médéa	25	25
16). NA Hussein-Dey	21	25
17). RC Relizane	16	25
18). WA Tlemcen	10	24

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

Le Real qualifié pour les demi-finales au terme d'un match épique

Héroïque Karim Benzema ! Avec un but en prolongation, l'avant-centre français, auteur d'un triplé à l'aller (3-1), a qualifié le Real Madrid pour les demi-finales de Ligue des champions au terme d'un scénario épique contre Chelsea, qui a touché sa remontada du doigt en menant 3 à 0 en Espagne avant de flancher (3-2).



Au bout de la nuit, toujours le même sauveur: Karim Benzema, favori pour le Ballon d'Or, a conclu de la tête à la 96^e un centre de son jeune compatriote Eduardo Camavinga pour hisser les rois d'Europe aux treize couronnes européennes vers le dernier carré, et enterrer en Chelsea déjà lourdement affecté par des tourments extra-sportifs.

"On s'est fait peur jusqu'à la fin, on a encaissé des buts, mais le plus important c'est d'avoir répondu", a réagi le jeune Français du Real Camavinga. "C'est une nuit incroyable. Même à 3-0, on savait qu'on pouvait renverser la situation", a assuré Luka Modric, sacré meilleur joueur du match par l'UEFA. Le "scénario de rêve" demandé par Thomas Tuchel après le match aller a failli avoir lieu, mais un an après avoir éliminé le Real en demi-finales de la compétition à huis clos (1-1, 2-0), le champion d'Europe en titre est tombé à son tour au Bernabéu.

WERNER, L'ESPOIR

Les Londoniens, dominateurs une large partie de la rencontre, ont ouvert la marque dès la 15^e minute sur un ballon remis de manière chanceuse par Timo Werner et propulsé au fond des filets par Mason Mount, qui a lui-même offert la passe décisive du deuxième but des Blues sur corner, pour une tête croisée d'Antonio Rüdiger, délaissé au second poteau.

Après un but de Marcos Alonso annulé sur décision de la VAR (une main) à la 62^e, Werner, sur une action similaire, a cru enterrer les espoirs de la "Maison blanche", mais à la 80^e, le jeune Rodrygo, entré deux minutes plus tôt, a relancé le Real Madrid d'une reprise du droit pour envoyer les deux équipes vers une prolongation qui allait être fatale aux Anglais.

Les hommes de Thomas Tuchel, qui estimait après le

match aller que la tâche était "incroyablement difficile", ont failli réussir leur pari impossible dans une période mouvementée, après la mise hors-jeu de leur ancien propriétaire Roman Abramovitch, qui a vu ses avoirs gelés au Royaume-Uni et qui cherche à vendre le club. Survolté sur son banc de touche, le technicien allemand a fini par tomber contre le placide Carlo Ancelotti, qui avait misé sur le onze le plus âgé de l'histoire du Real Madrid en Ligue des champions (29 ans et 293 jours). "Pas de regrets, même si on méritait de passer. C'est le genre de défaites dont tu peux être fier et que tu peux accepter en toute sportivité", a réagi Tuchel en conférence de presse d'après-match.

BENZEMA, EN LETTRES D'OR

"Ne jouez pas avec le Roi", avertissait le tifo déployé par les supporters merengues avant le coup d'envoi. Et la pro-

phétie se poursuit pour les Madrilènes, qui n'ont tout simplement jamais perdu de plus d'un but d'écart face à un club anglais tout au long de leur histoire.

La défense blanche, presque inédite, a toutefois éprouvé de grandes difficultés face au jeu rapide et vertical des Blues. En l'absence d'Eder Militao, suspendu pour cumul de cartons jaunes, c'est Nacho qui a été choisi pour remplacer le défenseur central aux côtés de David Alaba. Le seul changement dans le onze madrilène par rapport au match aller. Mais suffisant pour déstabiliser le rideau blanc.

À l'heure de jeu, le Real a bien cru se faire éliminer par un de ses enfants. Après une courte période de domination, Marcos Alonso, le latéral gauche espagnol formé au Real, a fusillé Courtois du droit mais l'arbitre a annulé son but avec l'aide de la VAR, pour une main préalable à sa frappe.

Et dans la foulée, à la 66^e, Karim Benzema a obtenu la meilleure occasion merengue, mais sa tête a embrassé la barre transversale, contrairement au match aller, où il avait offert un festival de la tête. Encore une soirée de légende pour "KB9", acclamé par tout le stade après son but. Après un triplé déjà incroyable contre le Paris Saint-Germain en 8^e de finale retour et un triplé à Stamford Bridge il y a six jours, à 34 ans, Benzema continue d'inscrire son nom en lettres d'or dans l'histoire du Real Madrid et de la Ligue des champions.

Amère sortie européenne pour la fin de l'ère Abramovitch à Chelsea

P lombé par un match aller totalement raté, Chelsea a dit adieu mardi à son titre en Ligue des champions, éliminé par le Real Madrid en quart de finale (1-3, 3-2 a. p.), dans le contexte pesant de la vente du club par l'oligarque russe Roman Abramovitch. À ce niveau de la compétition, la prestation bien trop mièvre des Blues à Stamford Bridge, mercredi dernier, n'a pas pardonné, en dépit du sursaut londonien mardi au stade Santiago Bernabéu, où l'équipe de Thomas Tuchel a brièvement tuteuré la qualification en menant 3-0. Voilà le tenant du titre écarté de la course à sa succession dès les quarts de finale et c'est une triste fin d'époque après les années triomphantes connues depuis le rachat du club en 2003 par Roman Abramovitch, avec notamment deux sacres en C1 (2012, 2021). Même s'il n'a pas aidé, le contexte extra-sportif ne peut à lui seul expliquer ce trou d'air. Chelsea avait, avant cela, remporté onze des douze matches depuis l'annonce de sa mise en vente puis les sanctions britanniques prononcées contre Abramovitch, le douzième étant la défaite aux tirs au but contre Liverpool en finale de la Coupe de la ligue. La trêve internationale, qui a directement précédé ces deux défaites, semble avoir coupé l'élan d'un groupe qui avait décrété l'union sacrée face à la tourmente en coulisses.

CURE D'AUSTÉRITÉ

Le calendrier démentiel des joueurs - Chelsea est le club en Europe qui a disputé le plus de matches depuis le début de l'année 2022 dans les cinq grands championnats - est un autre facteur majeur de ce coup de mou. Roman Abramovitch, dont l'engagement sans faille derrière son club ne s'est jamais démenti en presque vingt années à sa tête, avait, en tout cas, tout fait pour le préserver du tumulte. Avant même d'être frappé personnellement par des sanctions économiques, en raison de ses liens étroits supposés avec Vladimir Poutine, qui a ordonné l'invasion de l'Ukraine par la Russie, il avait essayé de confier le club à des administrateurs. Mais ce projet n'avait pas abouti et il avait annoncé le 2 mars son intention de vendre, huit jours avant le gel de ses avoirs par le gouvernement britannique. Les autorités avaient alors astreint le club à un régime financier drastique.

Limitation des frais de déplacements et pour l'organisation des matches à domicile, interdiction de vendre de nouveaux billets ou des articles de merchandising, et interdiction de tout recrutement ou de prolongation des contrats existants... La cure d'austérité était rude. "Selon les dernières informations que j'ai reçues, on a un avion. Si non, on ira en train, si non, en bus, et si non, je conduirai un minibus", en avait même ri, jaune, l'entraîneur Thomas Tuchel avant le match retour des huitièmes de finale de la C1 à Lille.

UNE VENTE QUI S'ÉTERNISE

Le gouvernement a, depuis, assoupli certaines de ces mesures, notamment sur les billets, pour ne pas asphyxier totalement un club qui n'emploie pas que des footballeurs millionnaires, mais près de 2.500 personnes. Mais la principale inconnue demeure : qui contrôlera le club dans quelques semaines ? Quatre candidats, essentiellement nord-américains, ont été retenus après un premier tour par la banque d'affaires Raine et ils ont jusqu'à jeudi pour soumettre leurs offres définitives.

L'implication étroite du gouvernement, qui donnera ou non son feu vert à l'offre sélectionnée par Raine vers le 21 avril, mais aussi la volonté de s'assurer que les ambitions du club resteront élevées, font durer le suspense. Il se dit dans la presse anglaise que tous les candidats espèrent conserver la très influente directrice russo-canadienne du club, Marina Granovskaia. Architecte du succès de Chelsea ces dernières années, grâce à sa capacité de négociations hors-pair sur les transferts, elle serait un vrai gage de continuité.

La Premier League espère, elle, que le nouveau propriétaire sera effectivement vu manettes avant le 31 mai, date à laquelle expire la licence provisoire qui permet au club de poursuivre son activité. Mais du point de vue des Blues, déjà projetés vers une possible reconquête sportive l'an prochain, le plus tôt sera le mieux.

Le Bayern piégé par Villarreal, dit adieu à l'Europe

Villarreal a réussi l'exploit d'éliminer le Bayern à Munich mardi soir, en arrachant grâce à Samu Chukwueze un nul 1-1 à deux minutes de la fin du temps réglementaire, après sa victoire 1-0 à l'aller en Espagne. Pour le champion d'Allemagne, qui a totalement dominé ce match retour mais s'est longuement heurté à une défense hermétique, que seul Robert Lewandowski a pu transpercer (52e), cette élimination contre un adversaire présumé plus faible est un choc. "Ça fait très mal d'encaisser un but malgré la performance que nous avons faite", a lâché Thomas Müller, visiblement éprouvé. "Nous avons poussé, poussé, poussé. A aucun moment nous n'avons été sous la menace d'un but adverse. Finir ce match sur un nul 1-1, c'est contre le cours du jeu."

Après leur match aller raté et plusieurs prestations indignes de leur qualité ces dernières semaines en championnat, les Bavarois avaient pourtant promis une révolte.

RÉSISTANCE HÉROÏQUE

Julian Nagelsmann, l'entraîneur, avait fanfaronné la veille du match. Villarreal a largement dominé le match aller, avait-il admis, mais "ils ont commis une erreur: ils nous ont laissé en vie. Et nous devons les punir pour ça". Après la rencontre, l'attaquant de Villarreal Gerard Moreno s'est fait un malin plaisir de lui répondre: "Au match aller, nous avons commis l'erreur de ne pas les achever, et tous les commentaires autour de ça nous ont servi de motivation. Ce soir, ils ont commis l'erreur de ne pas nous tuer, et nous avons tiré profit de ça". Car les Espagnols ne sont pas arrivés à Munich pour se faire "punir". Et ils ont offert une résistance héroïque.

Le match a démarré sans round d'observation, comme un combat. Et le Bayern a mis un bon quart d'heure pour prendre le contrôle. Face à une équipe bien regroupée dans ses 30 mètres, les Allemands ont cherché à jouer en longues transversales et par les ailes. Coman à droite, Sané à gauche, ont bien réussi à déborder plusieurs fois, mais leurs centres n'ont trouvé ni Lewandowski ni Müller, englués dans les filets défensifs du "Sous-marin jaune". Il a fallu attendre la 29^e minute pour que Jamal Musiala place l'unique balle cadrée de la première période, d'une tête puissante de dix mètres, mais directement dans les bras du gardien.

JOKER

L'ouverture du score est venue après la pause, par le double meilleur joueur Fifa 2020 et 2021, Robert Lewandowski, qui a marqué d'un tir à la limite de la surface son 13^e but cette saison en Ligue des champions, sur sa toute première occasion du match (1-0, 52e).

Poussés par leurs 70.000 supporters, les Munichois ont alors accru la pression sur des visiteurs souvent réduits à repousser les assauts depuis leur surface de réparation, et à tenter de profiter de quelques rares contres. Mais la défense a tenu bon, et ni Uppamecano (50e), ni Müller (71e), ni Coman (76e) n'ont réussi à cadrer les trois meilleures occasions allemandes. Il restait deux minutes à jouer lorsque, sur un contre rapidement mené, le Nigérian Samu Chukwueze, entré comme joker, a battu Manuel Neuer d'une reprise sous la barre, alors qu'Alphonso Davies avait couvert deux joueurs qui auraient pu être en position de hors jeu. C'était le premier tir cadré de la partie de Villarreal.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. APRÈS L'EXPLOSION DE GAZ SURVENUE JEUDI DERNIER

120 habitations inspectées

Les membres de la commission de contrôle technique constituée à Bordj Bou-Arreidj, suite à l'explosion de gaz survenue jeudi dans une maison de la cité 5 juillet, ont inspecté 120 habitations situées dans les alentours de l'incident, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

La même source a indiqué que les autorités locales, à leur tête le wali Mohamed Benmalek, ont constitué une commission de contrôle technique pour recenser les constructions endommagées et les classer en fonction de l'ampleur des dégâts, en vue de les prendre en charge conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud au cours de sa visite à la wilaya. Selon la même source, 120 constructions situées aux alentours de l'accident ont été inspectées et classées en fonction du degré de dégâts occasionnés, soit en rouge, orange ou vert, en vue de les prendre en charge dans le cadre de l'opération d'indemnisation des sinistrés. La même source a ajouté que 10 habitations ayant subi d'importants dégâts ont été recensées et leurs propriétaires ont été invités à choisir la formule de prise en



charge durant toute la période de réparation des dégâts, en optant soit pour la location temporaire d'une maison ou en demeurant dans leurs habitations pendant les travaux de réfection. Les services de la wilaya ont également indiqué que le wali a donné des instructions concernant le renouvellement de la canalisation principale de gaz naturel de la cité 5 juillet comme l'ont réclamé ses habitants, tandis que les équipes techniques spécialisées poursuivent l'opération de contrôle des divers réseaux avec des équipements très

développés. Par ailleurs, des équipes mobiles composées de psychologues continuent d'effectuer des visites sur le site de l'explosion pour la prise en charge psychologique des sinistrés, sous la supervision des Directions de l'action sociale et de la santé, a-t-on noté.

Une cellule composée de représentants des divers secteurs a été créée pour prendre en charge les sinistrés de cet accident, qui a causé la mort de 10 personnes et fait 16 blessés, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, qui a ordonné également d'ouvrir une enquête sur cet incident et d'en révéler les résultats une fois achevée, rappelle-t-on.

PUB

BLIDA. EMPLOI

Plus de 400 travailleurs du secteur de l'Education titularisés

Le secteur de l'Éducation de la wilaya de Blida a intégré 405 employés exerçant dans le cadre des contrats de pré-emploi dans des postes permanents depuis le début de l'opération en 2021, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'éducation. "Les services de la Direction de l'éducation nationale, de concert avec la direction locale de l'emploi, ont procédé à l'intégration, dans des postes permanents, de la totalité des détenteurs de contrats de pré-emploi, au nombre de 405, dans le cadre de la mise en œuvre de la première instruction prési-

dentielle de l'année dernière, portant sur l'intégration de cette catégorie dans leurs postes de travail", a indiqué à l'APS la directrice de l'Éducation nationale, Sadjia Ghachi. La dernière liste d'employés de cette catégorie, au nombre de 23, est actuellement en cours d'installation dans leurs postes permanents, a-t-elle précisé.

La répartition des employés intégrés se fera selon leurs diplômes universitaires en tant qu'administrateurs pour les titulaires de diplômes en Droit et en Sciences économiques, conseillers d'orientation pour les

titulaires de diplômes en Sciences sociales, tandis que d'autres ont été installés en tant que professionnels du secteur. À noter que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait émis, l'année dernière, une instruction pour l'intégration de la totalité des détenteurs de contrats pré-emploi (CPE) dans des postes permanents. Il avait également donné des instructions, lors du conseil ministériel de cette semaine, pour la titularisation de tous les employés du secteur de l'Éducation nationale, exerçant dans le cadre des CPE, avant la fin du mois de mai prochain.

SKIKDA. SANTÉ

Mise en service de trois salles de soins dans la commune d'Es Sebt

Trois (3) salles de soins ont été mises en service, cette semaine, dans des zones d'ombre de la commune d'Es Sebt relevant de la daïra d'Azzaba (Est de Skikda), a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la Santé (DSP). Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la Santé de la wilaya de Skikda, Mahieddine Taber a précisé que l'ouverture de ces structures de santé dans les zones d'ombre vise à rapprocher les services médicaux du citoyen, en particulier dans les zones éloignées des grands établissements de santé, mettant en exergue les efforts considérables déployés par l'État dans ce domaine.

Il s'agit, a ajouté M. Taber, de l'ouverture d'une salle de soins dans la zone de "Ferfour" qui compte 700 âmes, une structure similaire à "Oum Ennah" (650 âmes), et une autre dans la zone rurale de

"Redaounia" (620 âmes). Le directeur local de la Santé a rappelé, dans ce cadre, que la wilaya de Skikda dispose actuellement de 187 salles de soins situées dans des zones d'ombre et reculées, et qui assurent des examens médicaux ainsi que la vaccination.

Il a ajouté qu'au début de cette semaine, une unité réservée aux maladies du sang a été ouverte au sein de l'établissement hospitalier des frères Saâd Guermeche, au centre-ville de Skikda, qui dispose d'une aile pour les hommes et une autre pour les femmes.

Cela, en plus d'une aile réservée durant la journée aux patients nécessitant des perfusions, à l'instar de ceux souffrant d'anémie héréditaire, a-t-il encore relevé. La même unité dispose également de huit (8) lits, un nombre qui pourrait être porté à l'avenir à 14 lits, a-t-on signalé.

BÉJAÏA. RAMADHAN

Caravane de solidarité au profit de familles nécessiteuses

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, a donné mardi à Béjaïa le coup de starter à une caravane de solidarité, mise sur pied à l'occasion du mois de Ramadhan et visant à venir en aide aux familles nécessiteuses de la wilaya. Au total, 1.000 colis contenant des produits divers, notamment des denrées alimentaires, ont été chargés et envoyés à leurs destinataires, résidents dans l'ensemble des communes de la wilaya. Leur répartition sera faite selon un fichier établi essentiellement par les associations locales, dans chacune des circonscriptions visées, a-t-on expliqué. En marge de cette cérémonie solennelle, la ministre en a profité pour passer en revue certaines structures relevant de son département, s'enquérant à chaque halte des actions conduites localement pour venir en aide aux démunis et aux franges sociales fragiles, à l'instar de l'auberge des personnes âgées ou des restaurants ouverts à l'occasion du mois de Ramadhan dont la visite a révélé une importante solidarité et entraide sociale. La ministre s'est rendue aussi au C entre islamique de Béjaïa où des orphelins et des enfants aux besoins spécifiques s'y sont livrés à une démonstration de leur maîtrise autant dans l'apprentissage que la récitation du saint Coran. Organisé conjointement par le ministère de la solidarité et celui des affaires religieuses, l'évènement entre dans le cadre de la préparation de ces potaches au concours national de l'apprentissage, la récitation, la mémorisation et psalmodie du Coran.

TNA

La pièce «Le Musée des fous» présentée à Alger

La pièce de théâtre "Le Musée des fous", un psychodrame aux formes comiques sur la triste réalité du citoyen, artiste fut-il ou intellectuel, a été présentée, lundi dernier à Alger, devant un public peu nombreux.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) dans le cadre du programme d'animation des soirées du mois sacré du Ramadan, le spectacle, écrit et mis en scène par Youcef Taouint, a été conduit par huit comédiens qui ont réussi à porter, 75 mn durant, une trame aux contours existentiels.

Trois personnages schizophrènes, campés par Aymen Bonatero, Ayoub Hemaïdi et Chawki Benfliti, se prenant respectivement pour William Shakespeare, Albert Einstein et Wolfgang Amadeus Mozart, décident, dans un lieu où le suicide est interdit, de mettre fin à leurs jours car se sentant inconsiderés et mis à l'écart "de peur de les voir un jour, rayonner dans la société par leur savoir et leur créativité".

Internés dans un Musée, "Shakespeare", "Einstein" et "Mozart" vont être pris en charge par une praticienne en stage, rendue par Sara Haddad, à qui "Padré", le directeur de l'établissement interprété par Zaki Mougafi, a signifié que l'obtention de son diplôme de médecin était tributaire de sa réussite à les convaincre de ne pas se suicider.

Deux serveurs, joués par Tadjeddine Ramdane et Dounia Khider, ainsi qu'un gardien de nuit, au jeu époustouflant, incarné par Samir Labri, s'occupent également du bien être des trois "patients", dans un vaudeville plein de farces et de rebondissements, destiné à "dédramatiser le drame", explique le scénariste-metteur en scène.

Dans des atmosphères relevées par



un rythme de dialogues ascendant notamment, un éclairage judicieux, feutré ou vif, a servi le spectacle, doté d'une scénographie multifonctionnelle, œuvre de Mohamed Berdjane, faite d'éléments amovibles facilement transformables en une variété de mobiliers.

Les comédiens ont fait montre de leurs grandes capacités à donner vie à un texte où les caractères des personnages sont des plus complexes, évoluant dans des rôles soutenus par une rhétorique réaliste et un jeu plein qui a occupé tous les espaces de la scène.

Sur des corpus musicaux bien choisis, de diverses ambiances culturelles qui ont donné un aspect universel à la thématique traitée, de belles chorégraphies, signées Riadh Berroual, ont aidé à l'intégration de manière quasi-naturelle, de l'expression corporelle dans l'esprit de la trame, lui donnant une force visuelle et esthétique appréciée par le public qui a longtemps applaudi les comédiens.

Dans une mise en scène intelligente, Youcef Taouint, secondé par Mohamed

Yanina, a su répercuter "les déboires" d'une jeunesse qui peine toujours à se faire une place dans une société délabrée, où le monde des choses règne en maître absolu sur celui des idées, une situation causée "bien souvent par l'incompétence et l'irresponsabilité", selon le metteur en scène. La pièce de théâtre, "Le Musée des fous" est produite par le Mouvement Théâtral de Koléa (MTK) qui compte à son actif, depuis sa création en 1995 par Youcef Taouint, plusieurs distinctions nationales.

NUITS DE LA CALLIGRAPHIE ET DU MANUSCRIT À TLEMCCEN La 5^e édition à partir de jeudi

Le musée national de la calligraphie islamique de Tlemcen organisera la 5^{ème} édition des nuits de la calligraphie et du manuscrit à partir du 14 avril prochain, à l'occasion du mois du Ramadan a-t-on appris, lundi, du directeur de cet établissement, Lasnoui Sid-Ahmed. À cette occasion, une exposition de manuscrits issus du fonds du centre national de recherche en sciences islamiques et de la civilisation de la wilaya de Laghouat sera organisée tout le long du mois sacré.

Une conférence nationale intitulée "les manuscrits tributaires de la mémoire et porteurs du savoir" a été programmée. Elle sera animée par Ahmed Bensaghir, du centre de recherche en sciences et civilisation islamiques de Laghouat. Celle-ci sera suivie par deux autres, l'une sur le thème "les trésors familiaux en Algérie entre excès et négligence" et l'autre sur "les techniques de traitement du manuscrit : le problème des copies multiples comme modèle". En marge de cet événement culturel, un atelier de calligraphie arabe sera animé par le chercheur Mohamed Benazzouzi. Par ailleurs, il est prévu la signature d'un accord de partenariat entre les deux institutions culturelles de Tlemcen et de Laghouat, a-t-on appris de même source. La manifestation "les nuits de la calligraphie et du manuscrit" vise à sensibiliser sur la valeur des manuscrits, de leur production et leur contenu. Il s'agira également de recenser certains fonds de manuscrits de la wilaya de Laghouat et de l'Atlas saharien pour permettre leur accès par les chercheurs et les spécialistes.

Pub

12^E ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM ARABE DE MALMO EN SUÈDE «Soula» et «Tchebtchaq marikane» en lice

Les films "Soula" (long métrage) du réalisateur Salah Issaad et "Tchebtchaq marikane" (court métrage) de la réalisatrice Amel Blidi, seront en lice pour la 12^e édition du Festival du film arabe de Malmo (Suède), qui se tiendra du 4 au 9 mai prochain, ont annoncé les organisateurs. "Soula" (2021) entrera en compétition pour le prix du meilleur long métrage, aux côtés de 11 autres œuvres de plusieurs pays arabes dont la Tunisie, la Jordanie et le Qatar. Ce film de 92 minutes raconte l'histoire dramatique d'une jeune mère "Soula" qui a été chassée de sa maison familiale, avec son enfant en bas âge. Elle se retrouve dans la rue sans abri, en quête d'un refuge. Les rôles principaux de cette coproduction Algérie-France-Qatar-Arabie saoudite ont été interprétés par Soula Bahri, Idir Benaïbouche et Franck Yvrai.

Le scénario du film écrit par le réalisateur Salah Issaad et Soula Bahri, est inspiré de l'histoire personnelle de l'actrice. "Soula" a été projeté en avant-première mondiale au festival international du film de la Mer Rouge à Djeddah en Arabie saoudite en 2021. Le film a été projeté à Alger, le mois passé et a participé récemment au Festival international du film de femmes de Beyrouth où il a été primé meilleur long métrage. "Tchebtchaq marikane" concourra, quant à lui, dans la catégorie des courts métrages aux côtés de 24 autres œuvres de plusieurs pays dont la Palestine, le Liban et l'Égypte. D'une durée de 26 mn, "Tchebtchaq marikane" raconte l'histoire de deux adolescentes Samia et Nouara qui baignaient dans la joie et l'innocence et qui vont voir leur vie basculer dans la peur et l'incertitude après l'assassinat du père de Nouara, pris pour le père de Samia qui était journaliste.

Produit en 2021 par une boîte de production privée, en collaboration avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), et présenté en avant-première à Alger en décembre 2021, ce film traite de la période du terrorisme dans les années 1990. 56 films représentant 14 pays arabes et étrangers (en coproduction), dont 31 longs métrages et 25 courts métrages, seront en lice lors de cette 12^e édition du Festival du film arabe de Malmo. Créé en 2011 pour établir des passerelles entre la culture arabe et les autres cultures par le truchement du film, langage visuel universel, le Festival du film arabe de Malmo est le plus grand festival dédié au film arabe en dehors de la région arabe, selon les organisateurs.

PLAT DU JOUR

Tajine d'agneau aux légumes et pommes de terre

Ingrédients

- 500g d'agneau en morceaux -
- 1kg de pommes de terre -
- 3-4 tomates -
- 2 carottes -
- 1 courgette moyenne • 2 oignons -
- 1 cuillère à café de gingembre -
- 1 cuillère à café de curcuma -
- 1 cuillère à thé de cannelle -
- 2 cuillères à soupe de coriandre -
- 2 cuillère à soupe de persils haché
- Sel et poivre -
- Huile d'olive -



Préparation

Coupez la viande en petits morceaux. Emincez l'oignon. Dans un tajine, faites revenir dans un peu d'huile d'olive l'oignon et la viande. Saupoudrez le tout avec un peu de gingembre, de curcuma et de persil. Salez et poivrez et laissez dorer sur feu moyen pendant une quinzaine de minutes. Remuez de temps en temps. Pendant ce temps, coupez les tomates en rondelle et la courgette en petits morceaux. Lavez et épluchez les pommes de terre puis coupez-les en rondelles ou en petits morceaux. Pelez les carottes et coupez-les en deux et recoupez-les en deux dans le sens de la longueur cette fois-ci. Placez tous les légumes dans un saladier et ajoutez le reste du curcuma, la cannelle le sel, le poivre et le reste du persil. Ajoutez une cuillère à soupe d'huile d'olive et mélangez le tout. Disposez ensuite les légumes sur la viande. Placez quelques rondelles de tomate en haut, ajoutez la coriandre et le reste du persil puis couvrez. Laissez mijoter sur feu doux pendant 1h30. N'hésitez pas à vérifier la cuisson de temps en temps et à ajouter de l'eau pour donner plus de jus. Servir le tajine bien chaud.

GÂTEAU DU JOUR

Bricks aux dattes

Ingrédients

- 10 feuilles de bricks.
- 200g de dattes.
- 50g de poudre d'amandes grillées.
- 3 càs de miel.
- 120g de beurre.
- 1 oeuf 2 jaunes.
- 1 càs d'eau de fleur d'oranger.
- 1 càs de grains de sésames dorés.
- De la cannelle selon le goût.



Préparation

Dénoyer les dattes et les couper en plusieurs morceaux. Dans une jatte, écraser la moitié du beurre à la fourchette pour le réduire en pommade. Ajouter alors le miel, l'oeuf, les dattes et la poudre d'amande l'eau de fleur d'oranger et la cannelle. Bien mélanger. Dans un verre, délayer les jaunes d'œufs avec un peu d'eau. Mettre les feuilles de bricks à plat, les couper en rectangle, badigeonnez les de jaune d'oeuf à l'aide d'un pinceau pâtisier. Déposer un peu de farce aux dattes, puis les replier en plusieurs fois en formant des triangles, comme pour la réalisation des samoussas. Dans une grande poêle, faire chauffer le beurre restant et faire dorer sur chaque face les triangles de bricks. Les déposer sur du papier absorbant, puis les placer sur une grille, et les arroser d'un filet de miel liquide et parsemer de grains de sésame. A déguster plutôt tiède... Il est tout à fait possible de les préparer à l'avance, il faudra alors les réchauffer au four.

2^e partie et fin

La prière de Tarawih et ses mérites

En ce mois béni, il est indispensable d'évoquer la prière de Tarawih, prière spécifique au mois de Ramadhan.

Nous allons donc définir la prière de Tarawih et exposer certaines de ses caractéristiques. Notre rappel se base sur l'ouvrage de Cheikh Mohamed ibn Salih Al-Uthaymin nommé « Chapitres sur le Jeûne, la prière de Tarawih et la Zakat » et sur celui de Cheikh 'Abd Al-'Aziz Ibn Bâz intitulé « Les mérites du jeûne et de la prière nocturne du Ramadhan ».

La prière du Tarawih, un acte sincère et humble Malheureusement, de nombreux imams s'empresent dans la prière de Tarawih si bien que les gens n'ont pas le temps d'accomplir les obligations de la prière. Cela est détestable car l'imam ne s'applique pas dans l'accomplissement d'un pilier de l'islam. Nous devons effectuer la prière de Tarawih du mieux que l'on peut. Certes, celui qui prie le Tarawih jusqu'à la fin, possède la récompense de celui qui a passé la nuit en prière et ce, même si ce dernier dort juste après. Les femmes peuvent assister à cette prière, à condition qu'elles n'attirent pas l'attention sur elles en s'habillant pudiquement et en ne se par-



fumant pas. Elles ne doivent pas attirer les regards au quotidien et d'autant plus en allant à la mosquée, sinon il est préférable de rester prier chez soi. Il est important de prier avec sincérité, au quotidien comme pour le Tarawih. Il ne faut pas se hâter mais rester concentré, véridique, méditer sur les Paroles d'Allah, y consacrer corps et âme et y mettre tout son cœur. En effet, Allah dit : {Bienheureux sont certes les croyants, qui sont humbles dans leur prière.} (Sourate 23 : Versets 1-2). La quiétude, la sincérité et la véricité sont des piliers indispensables à la prière. Veillons donc à ne pas nous hâter lors de la prière mais plutôt à méditer. Le Prophète Mohamed (alayhi salat wa salam) a dit à ce sujet : « Le pire voleur parmi les gens est celui qui vole de sa prière. Comment vole t-on de sa prière, ô Messager d'Allah ? Demandèrent les compagnons. Il (alayhi salat wa salam) dit : « En ne faisant ni son inclination ni sa prosternation. » (Rapporté par Ahmed et Al Darimi). En ce mois béni, multiplions les prières nocturnes, la lecture, l'apprentissage et la méditation du Saint Coran. Louons Allah Seigneur de l'Univers, de nuit comme de jour, implorons Son Pardon de la meilleure façon qui soit, prosternons nous devant Lui avec sincérité et véricité, tentons de suivre le chemin de notre Prophète bien aimé (alayhi salat wa salam). Puisse Allah nous accorder Son Pardon et Sa Miséricorde. **FIN**

2^e partie

Interprétation Correcte du Qur'ân et du Hadîth

De plus il n'est pas permis de dire que Dieu a un fils pas comme nous ou un visage pas comme nous ou une main pas comme nous ou qu'il s'assoit ou s'établit pas comme nous car tout ceci n'est pas valable du point de vue de la langue et de la religion et ceci est de la mécréance et celui qui a commis de la mécréance doit prononcer qu'il n'est de dieu que Dieu et que Mouhammad et le messager de Dieu pour revenir à l'islam en ayant délaissé la mauvaise croyance (on dit à la personne qui prétend ces mauvaises paroles au sujet de Dieu, toi tu n'accepterais pas qu'on dise de toi tu es stupide mais pas comme les stupides car le mot stupide n'admet qu'un seul sens du point de vu de la langue qui est péjoratif).

L'Imam Ach-Chahrastani parle du fait de traduire les termes au sujet de Dieu dans une autre langue

L'Imam Ach-Chahrastani dans son livre al-milal wa n-nihal Dans son livre « Al-Milal wa n-Nihal » (page 68 de cette édition), l'Imam Ach-Chahrastani a dit :

« Certains [savants] étaient prudents au point qu'ils ne traduisaient pas les mots « yad », « wajh » et « istiwa » en farsi [persan] ainsi que pour tout ce qui est parvenu et qui est du même genre. S'ils avaient besoin d'une expression pour les mentionner, ils citaient mot pour mot [les expressions révélées en arabe]. En effet telle est la voie saine : cela ne

constitue en rien de l'assimilationnisme tachbih. »

Informations utiles :

- Le Chaykh Mouhammad Ibnou 'Abdou I-Karim Ach-Chahrastani est décédé en 548 de l'Hégire (rahimahou l-Lah) c'est-à-dire il y a plus de 880 ans. Il était du madh-hab (école de jurisprudence) de l'Imam Ach-Chafi' iyy.

- Son livre « Al-Milal wa n-NiHal » traite des différentes religions et des différentes sectes se réclamant de l'islam tel que les mou'tazilah, les jabriyyah, les khawaridj, les mouchabbihah etc...

L'Imam Ach-Chahrastani parle du fait de traduire les termes au sujet de Dieu dans une autre langue - Ici il dit que certains savants ne s'aventuraient pas à traduire certains mots présents dans les versets non-explicite (moutachâbihât) tel que « yad », « wajh » ou « istiwa » ainsi que les autres termes du même ordre. Et que ces savants se contentaient de citer mot pour mot le terme tel qu'il est mentionné dans les textes du Qur'ân et du Hadîth, c'est à dire en arabe.

- Cela a également été mentionné par l'Imam Abou Hanîfah dans son livre « Al-Fiqh Al-Akbar », dans lequel il dit qu'on ne peut pas traduire le terme « yad » en persan, car le mot persan ne donne que le sens de l'organe.

À suivre...

Les Attributs de Dieu

2^e partie

L'ATTRIBUT DE L'UNICITÉ

Allâh est unique, Il n'a pas d'associé c'est-à-dire qu'Il n'a pas de second. Dieu n'est pas composé de parties comme les corps, car le Trône ou n'importe quel corps, même le plus petit est composé de parties : il est donc impossible qu'il y ait une ressemblance entre le trône et Dieu. Allâh n'a pas de ressemblant ni par Son Être, ni par Ses attributs, ni par Ses actes. Allâh Ta'âlâ - exempt d'imperfection - dit : (wa 'ilâhoukoum 'ilâhoun wâHid)

Ce qui signifie : « Votre Dieu est un Dieu unique » [sôurat Al-Baqarah / 163]. Si Allâh Ta'âlâ n'était pas unique, mais multiple, le monde ne serait pas ordonné ; or le monde est ordonné : il est donc obligatoire que Allâh soit unique. L'Imâm Abôu Hanîfah a dit : « Allâh est Unique, non pas du point de vue numérique, mais dans le sens qu'Il n'a pas d'associé ».

La preuve rationnelle de Son unicité est qu'il est indispensable que celui qui crée l'univers soit vivant, tout-puissant, ayant une science, une volonté et un choix.

Comme il a été confirmé que celui qui crée l'univers a pour attribut ce que nous avons de cité, nous disons : si le monde avait deux créateurs, il serait obligatoire selon la raison que chacun d'eux soit vivant, tout-puissant, ayant une science, une volonté et un choix. Or il est possible selon la raison à deux êtres ayant le choix qu'ils divergent dans leurs choix car chacun d'entre eux n'est pas obligé d'être en accord avec l'autre dans son choix, sinon ils seraient contraints et celui qui est contraint ne peut avoir la divinité. Par conséquent, si cela était valable, si l'un des deux voulait l'opposé de ce que veut l'autre pour un même sujet, comme si l'un voulait la vie pour un homme et que l'autre voulait sa mort, il n'en irait pas autrement que leurs deux volontés se réalisent, ou que leurs deux volontés ne se réalisent pas ou que la volonté de l'un se réalisent et non celle de l'autre. Il est impossible selon la raison que leurs deux volontés se réalisent du fait de leur contradiction mutuelle, c'est-à-dire que si l'un deux voulait qu'un homme vive et que l'autre voulait qu'il meure, il serait impossible que cet homme soit vivant et mort en même temps. Si leurs deux volontés ne se réalisent pas, ils sont tous les deux impuissants. Enfin, si la volonté de l'un d'eux se réalise et celle de l'autre ne se réalise pas, alors celui dont la volonté ne se réalise pas est impuissant et celui qui est impuissant ne peut avoir la divinité et ne peut être exempt de début. Cette preuve est connue chez les savants du TawHid et elle est appelée la preuve de l'incompatibilité mutuelle.

Allâh Ta'âlâ dit : (law kâna fihimâ 'âlihatoun 'il-la l-Lâhou lafaçadatâ)

Ce qui signifie : « S'il y avait [pour le ciel et la terre] des dieux hormis Allâh, [les cieus et les terres] seraient certes en discordance » [sôurat al-'Anbiyâ' 'âyah 22].

L'ATTRIBUT DE L'EXEMPTION DE DÉBUT

Allâh Ta'âlâ est exempt de début dans le sens que Son existence n'a pas de commencement, c'est-à-dire qu'Il existe de toute éternité. En effet, il est obligatoire que Dieu existe de toute éternité sinon Il aurait besoin d'autre que Lui et celui qui a besoin ne peut être dieu. Ainsi, tout ce qui est hormis Allâh Ta'âlâ est entré en existence c'est-à-dire créé. Allâh ta'âlâ - Exempt d'imperfection - dit : (houwa l-'awwalou wa l-'âkhir) Ce qui signifie : « Il est Celui Qui est exempt de début et exempt de fin » [sourat al-Hadid 'âyah 3]; et le Messager de Allâh a dit :

(kâna l-Lâhou wa lam yakoun chay'oun ghayrouh)

Ce qui signifie : « Allâh existe de toute éternité alors que rien d'autre que Lui n'existe de toute éternité », cela veut dire que Dieu existe de toute éternité et nul autre que Dieu n'existe de toute éternité, ni eau ni air ni terre ni ciel ni trône ni piédestal ni ange ni temps ni endroit. Allâh est Celui Qui crée l'endroit ; Il n'en a donc pas besoin.

À suivre...

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED - TIARET
JEUDI 14 AVRIL 2022 - PRIX : HAFIDHA- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Hoboob El Mesk ou Esmeralda, qui va gagner

Esmeralda est capable de battre Hoboob El Mesk et signer sa première victoire du meeting ce mercredi 14 avril à l'hippodrome Kaid Ahmed de Tiaret avec ce prix Hafidha réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas gagné une course depuis octobre passé en compagnie de : Thaweb, El Moutassadir D'hem et Nedjm El Feth. En cas de d'incident de parcours on peut racheter Caligula, Brixssam ou Chergar.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. EL MOUTASSADIR D'HEM.** Quoiqu'il porte un gros poids, il reste toujours capable de décrocher un accessit car le lot est amoindri à l'arrière.
- 2. NEDJM EL FETH.** Certes, ce n'est pas un foudre de guerre, mais un accessit n'est pas impossible pour lui.
- 3. ESMERALDA.** Elle fait partie des meilleurs du lot, elle peut même remporter la victoire.
- 4. THAWEB.** Ce cheval semble bien s'entendre avec le jockey Badaoui, on ne peut lui faire un interdit pour les places.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
D. DJELLOULI	1	EL MOUTASSADIR D'HEM	AZ. ATHMANA	58	12	PROPRIÉTAIRE
D. AFFANE	2	NEDJM EL FETH	A. YAHIAOUI	57	8	AD. FEGHOULI
F. METIDJI	3	ESMERALDA	M. DJELLOULI	56	11	D. DJELLOULI
AM. BETTAHAR	4	THAWEB	YS. BADAOU	56	7	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	5	HOBOOB EL MESK	K. HAOUA	56	9	YS. BADAOU
MN. METIDJI	6	CALIGULA	JJ : EH. DJELLOULI	55	10	H. DJELLOULI
A. AOUSSAT	7	DAOUSSEN DE SAHEL	AP : S. DJELLOULI	55	4	D. DJELLOULI
HARAS DU MEHAR	8	BISKA M'HARECHE (0)	M. MAHMOUDI	53	3	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	9	RINAHAT EL MESK	JJ : HA. EL FERTAS	53	5	K. FEGHOULI
MN. METIDJI	10	GHOZLANE	B. KHALDI	53	2	H. FATMI
F. METIDJI	11	BRIXSSAM	JJ : HO. EL FERTAS	52,5	1	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	12	CHERGAR	JJ : MD. ASLI	51,5	6	H. FATMI

Méfiance.

5. HOBOOB EL MESK. Celui-là aussi peut prétendre à la victoire, il n'est pas dépourvu de moyens. À suivre sans voir.

6. CALIGULA. Il court dans sa catégorie et il n'est jamais loin des premiers, il mérite qu'on lui accorde un crédit malgré son changement de monte. Outsider séduisant.

7. DAOUSSEN DE SAHEL. Pas évident.

8. BISKA M'HARECHE. Pas pour cette fois-ci.

9. RIHANAT EL MESK. Tâche assez difficile. À revoir.

10. GHOZLANE. Rien de probant. À revoir.

11. BRIXSSAM. Il peut faire

partie des nombreux prétendants aux places. Outsider assez intéressant.

12. CHERGAR. Ce cheval est difficile à manier, au mieux, on peut le retenir dans une longue combinaison.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

3. ESMERALDA - 5. HOBOOB EL MESK -
4. THAWEB - 1. EL MOUTASSADIR D'HEM -
2. NEDJM EL FETH

LES CHANCES

6. CALIGULA 11. BRIXSSAM

Un mort et un blessé dans une collision entre deux véhicules à Tizi-Ouzou...

Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée mercredi matin lors d'un accident de la route à l'entrée Ouest de la ville de Draa Ben-Khedda, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, rapporte un communiqué de la Protection civile. L'accident, une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule léger s'est déroulé vers 2h du matin. Les victimes, respectivement âgées de 36 et 21 ans ont été évacuées vers la polyclinique de Draa Ben-Khedda, ajoute la Protection civile qui exhorte à la prudence sur les routes.

... Et trois morts et un blessé dans un accident de la route à Cap Djinet (Boumerdès)

Trois personnes sont mortes et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu mardi soir dans la commune de Cap Djinet, à l'Est de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Protection civile.

L'accident s'est produit peu avant le Ftour, vers 19h, sur la Route nationale N 24 dans la région de Ouled Ghnim, suite à une collision entre deux véhicules utilitaires, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Hocine Bouchachia. Les trois victimes de cet accident, décédées sur le coup sont âgées de 58 à 68 ans. Le blessé âgé de 36 ans a qui les éléments de la Protection civile ont prodigué les premiers soins sur place a été évacué vers l'hôpital de Bordj Menail et sa vie n'est pas en danger, a-t-on ajouté de même source.

Séisme de 4,2 degrés près de Biskra

Un séisme de 4,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré mercredi vers 7h03 près de Biskra, annonce le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG). Le tremblement de terre a été localisé à un kilomètre au nord-est de la localité de Mezi-rra, dans la wilaya de Biskra, ajoute-t-on de même source.

Chute mortelle d'une adolescente du 19e étage d'un immeuble à Alger-Centre

Une adolescente âgée de 13 ans est décédée mardi soir suite à une chute du 19e étage d'un immeuble situé dans la commune d'Alger-Centre, indiquent les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Mardi soir, aux environs de 21h00, une adolescente âgée de 13 ans a fait une chute mortelle du 19e étage d'un immeuble situé au Boulevard Colonel Krim Belkacem dans la Commune d'Alger Centre, a déclaré à l'APS, le lieutenant Benkhalfallah Khaled, chargé d'information à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Le corps de la victime a été transféré par les agents de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital de Mustapha Pacha, a ajouté la même source.



BMS : Pluies orageuses sur le Nord du pays



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas du Nord du pays jusqu'à vendredi, selon un bulletin météorologique spécial émis, hier, par les services de l'Office national de la météorologie. Les wilayas du Centre concernées par ce phénomène de niveau de vigilance "orange", sont: Médéa, Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Nord de M'sila, Blida, Alger et Tipaza, où les quantités de pluies estimées varieront entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm durant la validité de ce BMS, en cours jusqu'à ce matin jeudi, à 09H00. Les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Constantine, Mila, Batna, Sétif et Bordj Bou Arréridj seront également touchées par cette activité pluvio-orageuse, dont la validité s'étend depuis hier, mercredi à 12H00 au jeudi à 12H00 au moins, avec des quantités de précipitations estimées entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm. Les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Aïn Defla, Tissemsilt, Relizane, Mascara, Sidi Bel Abbès, Saïda et Tiaret seront, pour leur part, affectées par ces pluies durant la période allant du jeudi à 03H00 au vendredi à 03H00. Les quantités de pluies sur ces wilayas sont estimées entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 70 mm.

R. S.

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue à Sétif

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, composé de trois (3) individus et saisi 44 gr de cocaïne, 124 gr de kif traité et 53 capsules de psychotropes, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité. L'opération, inscrite dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a également permis la saisie de deux armes blanches prohibées, une somme d'environ 500.000 DA, considérée comme issue de ce trafic, ainsi que deux (2) véhicules de tourisme utilisés pour leurs activités crimi-



nelles, a indiqué la même source dans un communiqué. Selon le document, l'opération a été réalisée suite à des opérations coup de poing ciblant les "points noirs" les plus importants

connus pour être fréquentés par les personnes qui s'adonnent au trafic de drogue, à travers différents quartiers et avenues, où il a été procédé au démantèlement de ce réseau criminel

composé de 3 individus qualifiés de dangereux. Un dossier pénal a été établi à l'encontre des mis en cause pour "possession de drogue dure (cocaïne), de kif traité, de médicaments à usage pharmaceutique, exercice illicite de profession de santé et détention d'armes blanches de catégorie 6", a souligné le même document. Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on relevé.

Sept élèves légèrement blessés suite au dérapage d'un bus de transport scolaire à Sétif

Sept (7) élèves ont été légèrement blessés, mercredi, suite au dérapage d'un bus de transport scolaire dans la commune de Guenzet (Nord de Sétif), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Les éléments de l'unité de la Protection civile de Guenzet sont intervenus suite à cet accident qui s'est produit vers 8h30 du matin, lorsque ce bus de transport collectif de gabarit moyen a dérapé avant de heurter une moto stationnée sur le bord de la route communale 184, a indiqué le responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Laâmamra. Agés entre 7 et 18 ans, les victimes qui souffrent de blessures légères ont été secourues sur place par les médecins pompiers, avant d'en évacuer trois (3) vers la polyclinique de la commune de Guenzet, a souligné la même source. Avant l'arrivée des éléments de la Protection civile, quatre (4) élèves avaient été transportés par des citoyens vers le même établissement de santé, a ajouté le capitaine Laâmamra. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident. Pour rappel, 51 accidents de la route ont été enregistrés dans la wilaya de Sétif depuis le début du mois de Ramadhan par la Protection civile, faisant trois (3) décès et 67 blessés à divers degrés.

MISE AUX POINGS

«Les relations entre l'Algérie et l'Italie ont des racines profondes. L'Algérie est le premier partenaire commercial de l'Italie dans le continent africain et l'échange entre nos deux pays est en forte croissance»

Le Président du Conseil des ministres italien, M. Mario Draghi



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :
1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59

Impression :
- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :
6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :
Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Averses
Vent : 85 km/h
Humidité : 91 %



Dans la nuit : Averses
Vent : 22 km/h
Humidité : 93 %

Dohr : 12h49
Assar : 16h29
Maghreb : 19h25
Ïcha : 20h48

Vendredi
14 ramadhan
Sobh : 04h43
Chourouk : 06h15

EN PLEIN CONTEXTE ÉLECTORAL FRANÇAIS

Jean-Yves Le Drian attendu à Alger

La visite de deux jours en Algérie de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, suit de très près celle que vient d'effectuer, à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune, le Président du Conseil des ministres italien, Mario Draghi et qui a été conclue par la signature d'accords énergétiques importants entre l'Algérie et l'Italie.

L'annonce du déplacement de Tebboune en Italie en mai prochain confirme la tendance au renforcement des relations algéro-italiennes. Aucune indication n'a été donnée concernant le déplacement, à Alger du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, mais il n'est sans doute pas étranger au nouveau contexte énergétique créé par les mesures unilatérales prises par les pays membres de l'OTAN et leurs alliés contre la Russie, dans une vaine tentative de l'isoler au plan international. Le souci de l'approvisionnement en gaz naturel sur fond de crise ukrainienne fait bouger les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union européenne qui recherchent des alternatives, impossibles dans l'immédiat, au gaz russe.

La venue de Le Drian à Alger intervient en pleine période électorale, entre les deux tours du scrutin présidentiel et avant le vote décisif du 24 avril qui permettra de savoir qui présidera la France durant les cinq années à venir : Emmanuel Macron ou Marine Le Pen. Le président Macron a visiblement été contraint à apporter des modifications à certaines positions qu'il a exprimées avant le premier tour. À propos de la crise ukrainienne, il s'est démarqué de l'hystérie politico-médiatique antirusse qui domine dans les pays membres de l'OTAN.

Dans une interview au journal français Le Point, le président Macron a estimé que le monde traverse une période de transformation globale, et "n'est plus un monde bipolaire, mais un monde multipolaire". "Je pense que Poutine respecte la France et la distingue des autres pays occiden-



taux. Il tient également compte du fait que nous avons un dialogue avec lui depuis longtemps, et ce dialogue est toujours franc et requis", a déclaré également Macron, "Nous voyons aussi que la Chine n'est pas prête à faire pression sur la Russie, et les pays du Golfe ont adopté une position neutre en raison de leur attitude sceptique envers les États-Unis, et de nombreux pays africains ont choisi de ne pas prendre parti", a-t-il ajouté.

C'est la deuxième visite de Le Drian en Algérie après celle qu'il a effectuée en décembre dernier. Il avait été reçu en audience par le président Abdelmadjid Tebboune et à l'issue de cette audience, dans une déclaration à la presse, Jean-Yves Le Drian avait indiqué que sa visite en Algérie a eu pour objectif de "renouer une relation de confiance", marquée par le respect de la souveraineté de chacun, exprimant son "souhait" de travailler à "lever les blocages et les malentendus qui peuvent exister entre les deux pays".

"Ce déplacement (en Algérie) a pour double objectif de renouer une relation de confiance entre nos deux pays, marquée par le respect de la souveraineté de chacun, mais aussi de regarder vers l'avenir pour travailler à la relance et à l'approfondissement de notre partenariat qui est indispensable", avait-il indiqué.

En décembre 2021, il s'agissait pour Le Drian de "relancer la relation franco-algérienne" après la crise provoquée par les propos qualifiés d'irresponsables par les Algériens - qui ont été attribués au président Macron par les médias français mais qui n'avaient pas été démentis. Les commentateurs français avaient été unanimes à lier les déclarations du président français, en octobre 2021, au contexte pré-électoral à ce moment en France. Pour se faire réélire à un deuxième mandat, il avait lui aussi privilégié le thème de l'Algérie en s'attaquant à notre pays sur la base de contre-vérités. Pour rappel, en 2017, alors qu'il était dans la course à l'Élysée, Emmanuel Macron s'était rendu en Algérie pour y tenir un tout autre langage sur le système colonial qu'il fallait "regarder en face", et qu'il qualifiait de "crime contre l'humanité".

M'hamed Rebah

DIPLOMATIE

Nouvel ambassadeur d'Algérie au Cabo Verde

Le Gouvernement de Cabo Verde a donné son agrément à la nomination de M. Boualem Chebihi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Cabo Verde, avec résidence à Dakar, indique, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

APS

BOUIRA

Les travaux du projet « Park Mall » lancés

En présence du wali de Bouira, Abdeslam Lakhhal Ayat, du directeur général de la filière construction du groupe public Cosider, du maire de Bouira et de plusieurs autres responsables locaux, il a été procédé, hier, à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un centre commercial et de loisir « Park Mall » au chef-lieu de la wilaya. Ce projet sera donc installé sur une assiette de terrain de 12000m², récupérée par la wilaya, dans le cadre d'une importante opération du foncier public non exploités. Le projet en question a été mis sur pied, après plusieurs rencontres entre les services concernés de la wilaya, de l'APC et de l'entreprise publique Cosider à travers sa filiale Cosider construction, afin de trouver une formule en vue d'un partenariat. Ainsi donc, et au grand bonheur de la population de la wilaya de Bouira, une région, soulignons-le, « dépourvue » de ce genre de centres commerciaux et de loisirs, le projet du Park Mall est lancé.

Les délais de la réalisation de ce projet sont fixés à quatre années, quant aux postes d'emploi direct et indirect qu'il générera, le premier magistrat de la wilaya s'est contenté de dire que « le nombre est appréciable ». Cet acquis de la population de Bouira est le deuxième du genre à être lancé en moins de deux jours, car avant-hier c'était le lancement du projet d'une laiterie appartenant au groupe Giplait. Ce complexe, comme le nommais Lakhhal Ayat Abdeslam, sera réalisé sur des hangars appartenant au secteur public laissés à l'abandon depuis des décennies. Ici encore ce projet est né d'un partenariat entre le groupe public Giplait et la wilaya. Il convient de souligner enfin que d'importantes assiettes foncières, des hangars et même une usine à l'arrêt depuis des années ont été récupérés à travers une grande opération de récupération engagée par les services de la wilaya depuis près de deux ans. Les assiettes de terrains, les hangars sont rétribués, et affectés pour la réalisation de projets dans différents secteurs et domaines.

Omar Soualah

SOUS-RIRE

